

.b3038452 (F)

doc
CA1
EA616
96N16
FRE

Canada



LES DÉBOUCHÉS D'AFFAIRES AU
MEXIQUE : TECHNOLOGIE DE NAVIGATION
MARINE ET OCÉANIQUE



Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international / Department of Foreign Affairs and International Trade
Le Secteur de l'Amérique latine et des Antilles

PROFIL SECTORIEL - MEXIQUE

Le document intitulé **Les débouchés d'affaires au Mexique : Technologies de navigation marine et océanique** a été élaboré conjointement par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) et par Prospectus Inc.

Ce document est conçu pour donner un aperçu du secteur des **technologies de navigation marine et océanique** au Mexique; il ne prétend en aucune façon être la seule source d'information dans ce domaine. Tous les collaborateurs à cette publication se sont efforcés d'éliminer les erreurs et les inexactitudes. Nous incitons toutefois le lecteur à ne trouver là qu'une des sources d'information sur la façon de faire des affaires au Mexique et à évaluer toute décision d'affaires en s'informant auprès d'un professionnel compétent.

Toute erreur ou omission, de même que toutes les opinions exprimées ici, ne peuvent être attribuées au gouvernement du Canada ni à Prospectus Inc. Les auteurs, les éditeurs et les autres collaborateurs n'assument aucune responsabilité à l'égard de pertes commerciales qui seraient imputables à des décisions d'affaires prises sur la foi des renseignements contenus dans ce document.

© Ministère des Approvisionnements et Services, décembre 1996

N^o de catalogue E73-9/67-1996F
ISBN 0-662-81654-4

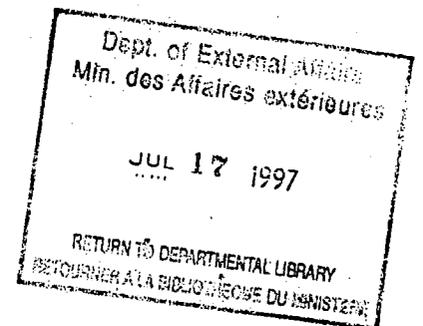
Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite, imprimée, rentrée dans un système d'extraction ou transmise partiellement ou dans sa totalité sous quelque forme que ce soit ou par n'importe quel moyen, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans autorisation préalable écrite de l'éditeur et de la Couronne.

Publié par Prospectus Inc.
Imprimé au Canada.

Also available in English.

LES DÉBOUCHÉS D'AFFAIRES AU MEXIQUE:

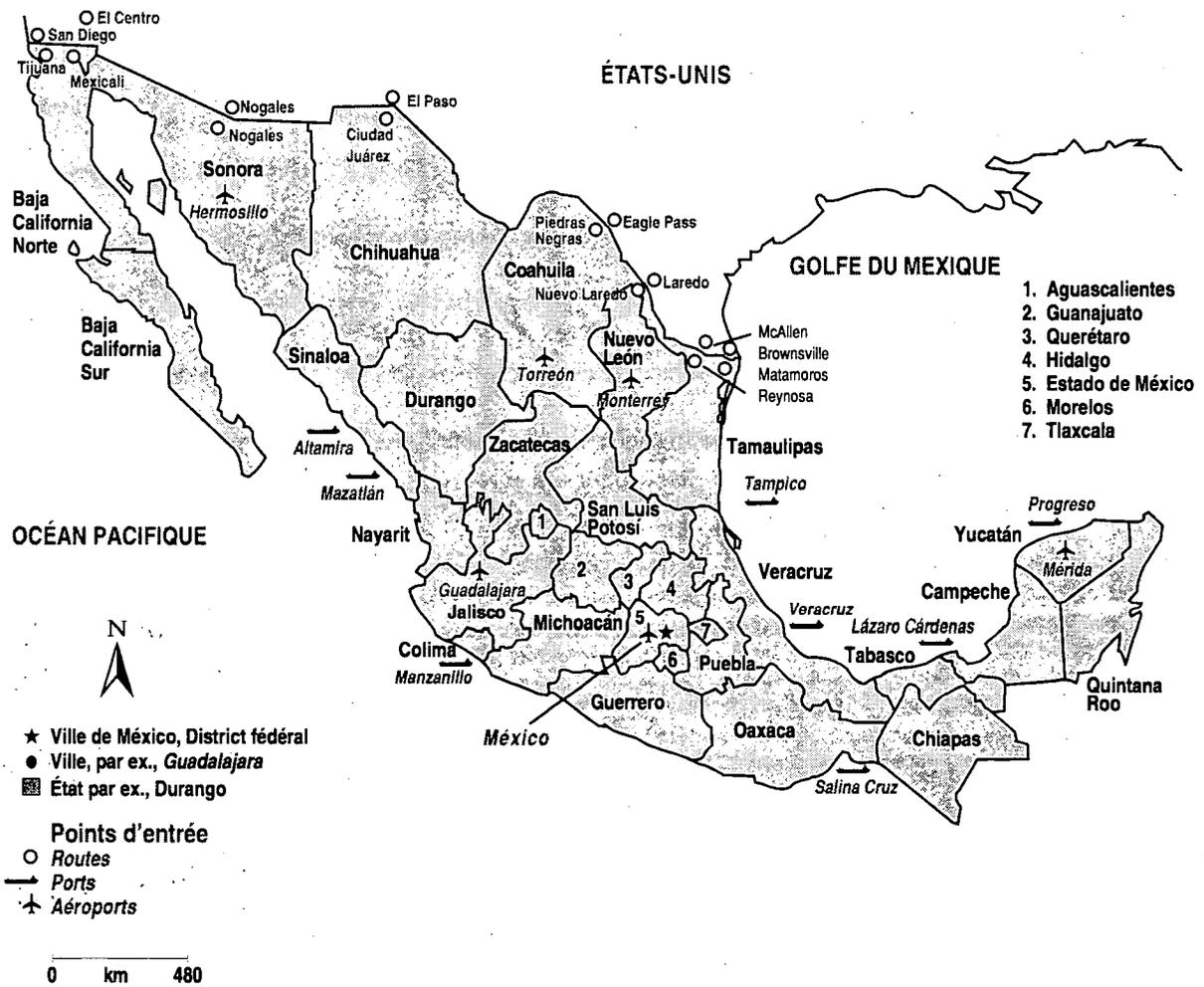
TECHNOLOGIES DE NAVIGATION MARINE ET OCÉANIQUE



Opport 
MEXIQUE

43-279-5HQ

Mexique



L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE NORD-AMÉRICAIN (ALÉNA)

L'ALÉNA fera passer la zone actuelle de libre-échange de 270 millions de personnes à près de 361 millions — un marché plus important que celui des 15 pays de l'Union européenne avec une production nord-américaine totale d'environ 7 billions de dollars.

Le Mexique est le plus important partenaire commercial du Canada en Amérique latine. Le commerce bilatéral entre les deux pays frôlait les 6,5 milliards de dollars en 1995 et devrait atteindre les 8 milliards d'ici la fin de la décennie.

Le total cumulé des investissements canadiens directs au Mexique augmente rapidement, ayant passé de 452 millions de dollars en 1992 à plus de 1,2 milliard en 1994.

Ce guide de marché a été préparé en tenant compte des problèmes auxquels la personne qui envisage d'exporter est confrontée. Il ne s'agit toutefois pas d'un document exhaustif et les conditions, les intérêts et les besoins particuliers à chaque cas commanderont la façon dont les entreprises doivent adapter leur approche et leur stratégie au marché mexicain.

Pour obtenir de plus amples renseignements, s'adresser aux Centres de commerce international (cf. Où obtenir de l'aide additionnelle), ou à l'InfoCentre aux numéros suivants :

Téléphone : 1 800 267-8376 ou (613) 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

FaxLink* : (613) 944-4500

Babillard électronique de l'InfoCentre (BÉI) :

1 800 628-1581 ou (613) 944-1581

Internet : <http://www.dfait-macci.gc.ca>

*FaxLink est un système de réponse par télécopieur qui permet la transmission automatique d'un vaste éventail de sommaires sur les débouchés d'affaires au Mexique. Il suffit de composer le numéro FaxLink à partir du clavier d'un télécopieur et de suivre les instructions du message guide parlé.

TABLE DES MATIÈRES

LE MEXIQUE MARITIME	5
LE SECTEUR OCÉANIQUE ET MARITIME DU MEXIQUE	6
La pêche et l'aquaculture	6
Les sciences de la mer	8
La lutte contre la pollution et l'assainissement du milieu marin	8
La construction navale	9
Les ports	10
Le tourisme du bord de mer	12
Les zones économiques exclusives	13
L'exploitation pétrolière et gazière en mer	13
LA CLIENTÈLE	15
L'Institut des sciences de la mer et de limnologie	15
La société pétrolière d'État	17
Les exploitants d'installations portuaires océaniques	19
Les exploitants de navires	21
Les opérateurs de flotte de pêche	22
La Marine mexicaine	22
Les organismes de réglementation environnementale	22
LA CONCURRENCE	24
LES TENDANCES ET LES DÉBOUCHÉS	26
La technologie portuaire	27
Les technologies embarquées	27
Les technologies environnementales	28
Le pétrole et le gaz en mer	29
Les technologies des sciences de la mer	30
Les pêches et l'aquaculture	30
Les ports de plaisance	31
LE CADRE RÉGLEMENTAIRE	33
L'Accord sur les zones économiques exclusives des Nations Unies	34
LES STRATÉGIES DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ	35
Les marchés publics	35
La société pétrolière d'État	35
L'université nationale autonome du Mexique	36
Les appels d'offres pour les ports de mer	36

OÙ OBTENIR DE L'AIDE ADDITIONNELLE	38
Ministères et services du gouvernement canadien au Canada	38
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI)	38
Industrie Canada (IC)	40
Strategis	41
Revenu Canada	41
Agence canadienne de développement international (ACDI)	41
Agence de promotion économique du Canada atlantique (APÉCA)	41
Bureau fédéral de développement régional (Québec)	42
Diversification de l'économie de l'Ouest Canada (DÉO)	43
Société pour l'expansion des exportations (SEE)	43
Conseil national de recherches	44
Corporation commerciale canadienne (CCC)	45
Contacts importants au Canada	45
Associations d'affaires et associations professionnelles	45
Bureaux du gouvernement mexicain au Canada	46
Banques mexicaines ayant des bureaux au Canada	46
Services du gouvernement canadien au Mexique	47
Contacts additionnels au Mexique	47
Ministères du gouvernement mexicain	47
Instituts de recherche	48
Associations d'affaires et professionnelles mexicaines	49
Grandes sociétés mexicaines	49

Le Mexique cherche à moderniser la gestion de ses énormes ressources marines. Les entreprises canadiennes ont toutes les compétences nécessaires pour l'y aider.

Les hommes ont toujours cherché à parcourir les océans et à en exploiter les immenses ressources. Cela comporte toutefois d'énormes problèmes pratiques. Le milieu marin est en effet très vaste, a une surface agitée, est parcouru de forts courants et connaît des conditions climatiques variables. La forte pression de l'eau, les températures très froides et la mauvaise visibilité nuisent aux exploitations sous-marines. Les technologies océaniques et maritimes constituent donc un champ très diversifié où l'on s'efforce de résoudre une myriade de problèmes auxquels on se heurte en surface et en profondeur. Certaines activités maritimes côtières, comme l'exploitation portuaire et l'aquaculture, ont des relations de plus en plus étroites avec les technologies océaniques et maritimes.

Au cours des dernières décennies, on a cherché plus activement à élaborer des solutions plus sophistiquées à cet ensemble de problèmes. La mondialisation du commerce, la plus grande attention portée aux questions environnementales et la concurrence entre les pays pour l'accès à la faune marine et aux ressources sous-marines ont contribué à cette tendance.

Le Mexique a plus de 11 000 kilomètres de littoral et la superficie de sa zone économique exclusive atteint presque 3 millions de kilomètres carrés. On trouve aussi sur son territoire 1,5 million d'hectares de lagons et d'estuaires dont certains abritent des écosystèmes fragiles. Il y a officiellement 371 îles et îlots et 336 000 kilomètres carrés de plateau continental.

Étant donné l'ampleur de ses ressources maritimes, il n'est pas surprenant que le Mexique ait besoin de technologies océaniques et maritimes dans pratiquement tous les domaines de ce secteur. Or, il se trouve que des sociétés canadiennes sont spécialisées dans un certain nombre de ceux-ci. Elles brillent particulièrement dans l'élaboration et la mise en œuvre de solutions techniques, répondant précisément aux besoins d'un petit nombre de clients et présentant une grande valeur, solutions qui peuvent être adaptées aux besoins uniques du Mexique.

Les ambitieuses réformes économiques que le Mexique a mises en œuvre au cours de la dernière décennie ont accru la demande de technologies océaniques et maritimes. La hausse énorme du commerce extérieur exerce des pressions sur le système de transport maritime du pays pour qu'il se modernise. La croissance du transport intermodal a mis en évidence les systèmes sophistiqués de chargement et de déchargement des navires. L'inquiétude du public au sujet de la détérioration rapide de l'environnement du Mexique a attiré l'attention sur les technologies d'évaluation, de protection et d'assainissement de l'environnement océanique. Comme les réserves pétrolières terrestres du pays ont été épuisées, les réserves marines jouent un rôle de plus en plus important.

Le Mexique ne dispose pas des technologies nécessaires pour aborder la plupart de ces problèmes. Le Canada peut par contre faire état de belles réussites dans nombre des secteurs où les besoins du Mexique sont importants. Cela comprend les services hydrographiques, l'instrumentation océanographique, la robotique sous-marine, la télédétection, les systèmes de navigation et de communication et les technologies de «navires intelligents». La géomatique et la gestion du littoral sont d'autres domaines de compétence canadienne. Les fournisseurs canadiens de technologies océaniques et maritimes dont les compétences correspondent aux besoins du Mexique devraient trouver des débouchés dans ce pays.

LE SECTEUR OCÉANIQUE ET MARITIME DU MEXIQUE

Le secteur mexicain océanique et maritime touche à pratiquement tous les aspects du transport, des loisirs et de l'exploitation des ressources naturelles.

Les technologies océaniques et maritimes constituent un domaine très diversifié qu'il est difficile de circonscrire en un secteur d'activité bien défini. On y trouve des activités traditionnelles comme l'exploitation pétrolière et gazière en mer, la pêche, les constructions navales et les sciences de la mer. Du fait de la plus grande attention portée aux questions environnementales, la définition du secteur a été élargie pour englober également la lutte contre la pollution maritime et la gestion des ressources côtières. L'évolution technologique a également fait apparaître de nouvelles possibilités dans des secteurs comme ceux des technologies des «navires intelligents» et des systèmes portuaires multimodaux.

Les capacités mexicaines dans tous ces domaines sont très limitées. Le secteur est dominé par de grandes sociétés de construction navale et d'ingénierie. Elles jouent un rôle particulièrement important dans les projets d'infrastructure mais elles n'ont pas les compétences technologiques nécessaires et doivent sous-traiter quantité de travaux. Les soumissionnaires qui emportent des marchés dans le cas des projets parrainés par les gouvernements sont souvent des coentreprises regroupant des sociétés mexicaines et étrangères.

LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

Il y a plus de 800 espèces de poissons dans les eaux mexicaines. La côte nord-est est particulièrement riche en thon, en sardine, en mérou géant, en *macarela*, en *corvina*, en *barrilete* et en *bonito*. Il y a également un grand nombre d'espèces dans le golfe du Mexique dont les plus exploitées sont le bar commun, la *lisa*, la *mojarra*, la *corvina*, le *robalo*, le *jurel*, la *sierra* et le mérou géant, sans oublier les crustacés. La production totale approche les 1,3 million de tonnes par an dont 80 pour 100 viennent du plateau continental. La consommation de fruits de mer est plus élevée sur le littoral mexicain où les prix de détail sont nettement plus faibles qu'à l'intérieur des terres. Les programmes de commercialisation financés par le gouvernement n'ont pas réussi à accroître sensiblement la consommation des produits de la mer à l'intérieur des terres et l'industrie dépend essentiellement des marchés d'exportation pour survivre. Ces principaux marchés sont les États-Unis et le Japon.

Le secteur mexicain de l'aquaculture est important, mais il utilise essentiellement des méthodes traditionnelles comme la culture en petit bassin d'espèces d'eau douce. La production totale du secteur est d'environ 200 000 tonnes par année dont 40 pour 100 de *tilapia*, une espèce d'eau douce. Les modifications apportées à la Loi sur les pêches en 1992 ont contribué à une forte augmentation de l'investissement privé dans ce secteur. Cette loi permet, entre autres, d'attribuer des licences d'exploitation de cinquante ans à des installations privées. On estime maintenant que les capitaux privés, dont les capitaux étrangers, sont essentiels pour tirer tout le parti possible de l'ensemble du secteur des pêches.

Des investissements récents ont permis de lancer un secteur industriel de l'aquaculture en croissance qui repose sur les ressources océaniques. L'élevage des ormeaux, des huîtres, des crabes, des calmars et des crevettes prend de l'importance malgré l'épidémie de choléra qui a sévi sur le littoral du golfe en 1991 et 1992 et qui a fait chuter sérieusement la production d'huîtres. Les huîtres et les crevettes représentent maintenant un quart de la production du secteur. Le gouvernement souhaite voir lancer un plus grand nombre de projets d'aquaculture en eau salée utilisant aussi bien des bassins d'eau salée construits sur la terre ferme que les technologies dites de mariculture qui consistent à faire l'élevage dans des cages mouillées en mer. Des essais en ce sens ont été réalisés dans le golfe du Mexique, au large de l'Alabama, mais pas encore dans les eaux mexicaines.

C'est avec cet objectif que le Sous-secrétariat mexicain à la pêche, qui fait maintenant partie du *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales, y Pesca (Semarnap)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche, a lancé en 1994 un important programme de développement appelé Projet d'aquaculture du Mexique. Ce programme bénéficie d'un financement de 300 millions de dollars US provenant de la Banque mondiale, de 150 millions de dollars US venant du gouvernement du Mexique et de 50 millions de dollars US fournis par des entreprises privées. Il parraine des projets de recherche du secteur privé conçus pour promouvoir les technologies d'aquaculture et la gestion des ressources côtières dans les sept États suivants : Tamaulipas, Veracruz, Baja California Sur, Sinaloa, Nayarit, Oaxaca et Chiapas.

L'objectif ultime de ce projet est de faire la preuve de la viabilité des divers types de technologies d'aquaculture. Ce programme cherche également à créer des parcs d'aquaculture disposant d'infrastructures pour permettre une exploitation respectueuse de l'environnement. Ce projet comporte d'autres éléments importants comme le repeuplement des espèces naturelles et la gestion des espèces. Les projets réalisés dans le cadre de ce programme devraient aboutir à des phases opérationnelles au cours de la période de six ans se terminant en l'an 2000.

Les études des effets environnementaux et sociaux du projet ont été terminées en 1995. L'augmentation des pressions pour l'utilisation de technologies respectueuses de l'environnement devrait avoir pour conséquence un contenu étranger élevé dans les divers projets d'aquaculture. La plupart des nouvelles technologies utilisées ont jusqu'à maintenant été fournies par des sociétés de Floride, du Texas et de Californie.

LES SCIENCES DE LA MER

Au Mexique, les sciences de la mer relèvent essentiellement de la responsabilité des centres de recherche universitaire. Les plus importants sont l'*Instituto de Ciencias del Mar y Limnología (ICML)*, Institut des sciences de la mer et de limnologie de l'*Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)*, Université nationale autonome du Mexique. Parmi les autres installations, il y a celles de la Société mexicaine pour l'étude des mammifères marins et du Centre de recherches de Quintana Roo.

Ces installations sont financées en presque totalité par le gouvernement, mais à des niveaux manifestement insuffisants. Il n'y a, dans toutes les universités mexicaines, qu'environ 400 océanographes pour couvrir 11 000 kilomètres de littoral sur deux océans. Il y a donc d'importantes lacunes technologiques et une grande partie de l'équipement a besoin d'être mis à niveau.

Le fait que cette recherche dépende d'un financement public et se fasse essentiellement dans les universités a eu pour résultat que les considérations théoriques ont primé sur les considérations pratiques. Les activités de l'*ICML* ont surtout vocation d'enseignement. Les scientifiques de ce centre de recherche prédisent que si la situation actuelle dure, les insuffisances et les besoins technologiques augmenteront encore. Le peu de recherche appliquée qui a été faite dans ce domaine portait essentiellement sur des questions environnementales. Cela fait apparaître des débouchés importants pour les experts-conseils du secteur privé qui peuvent obtenir le financement de travaux de recherche auprès d'organismes privés ou internationaux.

LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION ET L'ASSAINISSEMENT DU MILIEU MARIN

Le milieu côtier mexicain est très contaminé. La pollution vient du rejet des déchets industriels et municipaux et des ruissellements d'origine agricole. Les déversements originaires de l'exploitation de champs pétrolifères et gaziers en mer et des navires constituent également un problème grave. Les stocks d'animaux marins ne sont pas gérés de façon efficace. Ces problèmes n'ont fait l'objet d'aucun contrôle, en partie à cause du manque de technologie adaptée et en partie à cause des failles dans le système réglementaire.

La protection des ressources marines et le contrôle des effets environnementaux relèvent du *Secretaría de Marina Armada de México (SMAM)*, la Marine mexicaine, et s'ajoutent à son mandat classique de défense contre les envahisseurs et d'arrestation des trafiquants de drogue. Le *SMAM* dispose d'un plan de protection écologique qui prévoit l'émission d'avertissements aux responsables nationaux de l'environnement en cas de problèmes éventuels. Ce programme comprend des fonctions de surveillance, comme le contrôle environnemental, ainsi que des activités d'assainissement. Le *SMAM* organise également des conférences de sensibilisation et coordonne les activités des divers niveaux de gouvernement.

ACTIVITÉS DE LUTTE CONTRE LA POLLUTION, DE CONTRÔLE ET DE RÉDUCTION MENÉES PAR LA MARINE MEXICAINE

	Unités	1992	1993	1994
Activités de prévention				
Conférences de sensibilisation	Séances	428	602	364
Réunions locales et régionales des membres	Séances	51	129	58
Activités de coordination entre le gouvernement fédéral et ceux des États et des municipalités	Séances	342	306	224
Exercices d'utilisation de l'équipement de protection de l'environnement marin	Exercices	106	155	67
Activités de contrôle				
Contrôle et inspection du milieu marin	Opérations	7 079	5 960	9 939
Rapports sur les origines de la pollution	Nombre	52	52	16
Activités de réduction				
Récupération de résidus solides	Tonnes	8 741	9 540	281 254
Récupération de résidus liquides	Litres	3 964	2 660	7 712
Récupération d'hydrocarbures	Opérations	5	50	21
Récupération d'hydrocarbures	Tonnes	10	5	270

Source : Secretaría de Marina Armada de México (SMAM), Marine mexicaine.

LA CONSTRUCTION NAVALE

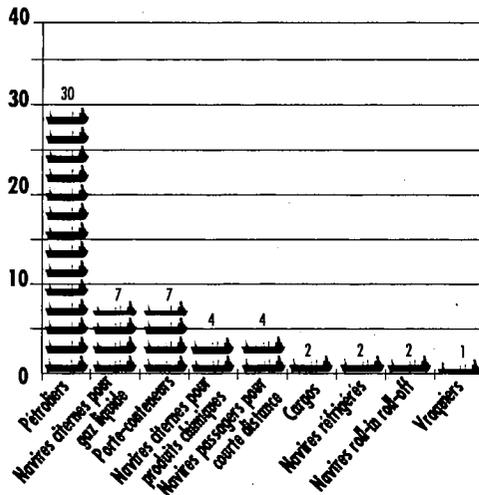
La construction navale comprend l'entretien et la réparation de navires océaniques, ainsi que l'installation de technologies embarquées de pointe sur les navires existants. Les chantiers navals mexicains se consacrent presque exclusivement à l'entretien et à la réparation ainsi qu'à la construction de petits bâtiments.

D'après le *Secretaría de Comunicaciones y Transportes (SCT)*, Secrétariat aux communications et au transport, il y avait, au milieu de 1995, juste un peu moins de 2 000 bâtiments commerciaux à battre pavillon mexicain. Seulement 200 d'entre eux jaugeaient plus de 1 000 tonneaux et plus de la moitié de ceux-ci étaient en réalité des barges, des bateaux de pêche, des dragues et des remorqueurs.

D'après la *Cámara Nacional de la Industria del Transporte Marítimo (Canaitram)*, Chambre nationale de l'industrie du transport maritime, la flotte marchande mexicaine comprend environ 75 cargos dont la capacité moyenne est de 15 000 tonnes. Les données publiées par la United States Central Intelligence Agency (CIA) donnent une flotte marchande de 59 navires de plus de 1 000 tonnes brutes pour le Mexique. Cette flotte est composée de bâtiments souvent âgés utilisant des technologies périmées.

FLOTTE MARCHANDE MEXICAINE, 1995

Total des navires : 59



Source : United States Central Intelligence Agency (CIA) World Factbook, 1995.

Le gouvernement mexicain a reconnu l'importance des expéditions maritimes dans ses efforts pour développer le secteur de l'exportation. Il prend des mesures pour favoriser l'exportation de sa flotte marchande. On peut citer parmi celles-ci la révision de la législation sur l'investissement étranger qui permet dorénavant aux investisseurs étrangers d'acquiescer jusqu'à 100 pour 100 des sociétés mexicaines d'expédition.

En 1994, plus de 90 pour 100 du volume total du commerce extérieur mexicain empruntait à un moment ou à un autre le transport maritime, mais sa valeur monétaire ne représentait que 30 pour 100 de la valeur totale. Au cours des dernières années, le trafic maritime mexicain a connu une augmentation annuelle de près de 10 pour 100 mais ce sont essentiellement des navires battant pavillon étranger qui en ont profité. Les navires mexicains se consacrent essentiellement au cabotage et les sociétés mexicaines dominent un peu plus de la moitié de ce marché.

Les navires mexicains pour passagers sont peu nombreux et consacrés exclusivement au transport côtier et aux installations touristiques. Il y avait, en 1995, 30 navires pour passagers enregistrés, tous jaugeant moins de 1 000 tonneaux. Il y avait aussi 28 traversiers dont 8 dépassaient les 1 000 tonneaux.

LES PORTS

Les installations portuaires déficientes ont fortement nui au secteur des expéditions au Mexique. En 1993, les ports commerciaux mexicains manutentionnaient 29 millions de tonnes de marchandises, soit moins du tiers du trafic maritime commercial total du pays. Les exportations mexicaines de produits pétroliers relèvent exclusivement de *Petróleos Mexicanos Internacional (PMI)*, la filiale internationale de la société pétrolière d'État, qui utilise ses propres terminaux et ses propres navires. Ce trafic n'est pas compris dans ces statistiques.

Veracruz, le principal port du Mexique, dessert une région de 40 millions de personnes. En 1995, on n'y a manutentionné que sept millions de tonnes de marchandises. Le port de Houston, au Texas, accueille plus de marchandises mexicaines que tous les autres ports du Mexique ensemble. Plus de dix pour cent des importations mexicaines sont déchargées dans des ports californiens et transportées au Mexique par train ou par camion. La plupart des exportateurs mexicains expédient par voie terrestre jusqu'à des installations de transbordement situées aux États-Unis à cause des retards, des vols et des autres problèmes touchant les marchandises dans les ports mexicains.

C'est pour toutes ces raisons que la modernisation des ports est un élément important des plans de développement économique du gouvernement. Celui-ci a commencé en 1993 à mettre en œuvre un programme de privatisation des installations portuaires pour accélérer le processus de modernisation. Ce programme fait apparaître de nouvelles demandes dans les domaines des technologies portuaires et embarquées.

Il y a au Mexique 73 ports nationaux dont 39 sur la côte Pacifique et 34 sur l'Atlantique, y compris le golfe du Mexique et la mer des Caraïbes. Ils sont regroupés en deux catégories, soit les *Puertos de altura*, ou ports en eau profonde conçus pour les expéditions océaniques, et les *Puertos de cabotaje*, destinés à permettre le cabotage. D'après le *Secretaría de Comunicaciones y Transportes (SCT)*, Secrétariat aux communications et au transport, au milieu de 1995 il y avait 114 installations terminales dans ces ports. On fait la distinction entre les installations à vocation commerciale, consacrées à la pêche, au tourisme ou aux loisirs, à l'industrie et celles ayant une vocation spécialisée. Les ports industriels se consacrent essentiellement à l'exportation des produits pétroliers.

TERMINAUX PORTUAIRES MEXICAINS

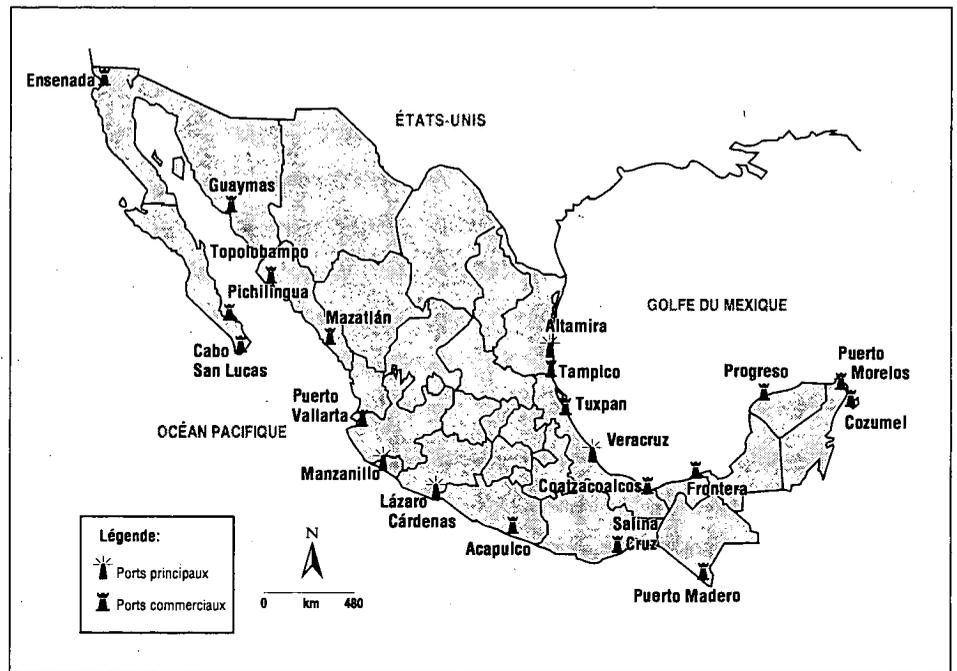
	Pacific	Atlantic	Tota
Service commercial	15	9	24
Pêche	20	22	42
Produits pétroliers	9	11	20
Ports spécialisés	5	2	7
Services touristiques et récréatifs	13	8	21
Total	62	52	114

Source : Dirección de Marina Mercante, Secretaría de Comunicaciones y Transportes (SCT), Secrétariat aux communications et au transport.

Une nouvelle *Ley de Puertos*, Loi sur les ports, a été promulguée en juillet 1993. Elle permet une participation beaucoup plus importante des sociétés privées à l'exploitation des ports appartenant au gouvernement. Les concessions pour la fourniture de services spécialisés sont apparues en 1993 et, en février 1995, un programme plus complet de privatisation des grands ports commerciaux du pays a commencé à s'appliquer. *Puertos Mexicanos*, l'organisme gouvernemental qui était auparavant responsable de la gestion des 22 grands ports du pays a été dissous et remplacé par le *Coordinación General de Puertos y Marina Mercante (CGPyMM)*, Coordonnateur général des ports et de la marine marchande, qui coordonne les activités des *Administraciones de Puertos Integrales (API)*, les autorités portuaires intégrées.

Le nouvel organisme accorde des concessions pour exploiter et gérer des terminaux dans ces ports. Il est maintenant possible d'avoir plusieurs installations terminales dans chaque port, exploitées dans le cadre de concessions distinctes. La loi permet des concessions de cinquante ans mais celles attribuées récemment l'ont été pour des périodes de vingt ans pour les terminaux de conteneur et de quinze ans pour les terminaux à usages multiples. Ces concessions sont renouvelables et, dans la plupart des cas, la participation étrangère est limitée à 49 pour 100.

GRANDS PORTS OCÉANIQUES



Source : Puertos Mexicanos, Secretaría de Comunicaciones y Transportes (SCT), Secrétariat aux communications et au transport.

LE TOURISME DU BORD DE MER

L'industrie touristique est une des plus importantes du Mexique et les installations du littoral sont de loin les plus appréciées des touristes nationaux et étrangers. Les principaux lieux de villégiature du littoral sont situés à Cancún, Cabo San Lucas, Ixtapa, Acapulco et Veracruz, pour n'en citer que quelques-uns des plus connus. La préservation de l'environnement de ces régions, malgré la grande affluente touristique, est essentielle pour l'avenir à long terme de ces collectivités.

On a constaté récemment un intérêt plus marqué pour le tourisme écologique, appelé parfois écotourisme, dans les parties moins développées du pays. C'est ainsi que l'État d'Oaxaca a mis en place un ensemble d'hôtels, de parcs et d'autres installations écologiques tout le long de la côte sud du Pacifique. Une étude réalisée en 1992 par le Centre de soutien écologique de la Côte d'Oaxaca a permis de constater que cette région est relativement peu polluée. On a alors élaboré des plans pour la protéger afin de continuer à attirer des touristes. Dans ses efforts de protection de la vie marine du littoral, le Centre a bénéficié de l'aide de l'Université de Californie. L'écotourisme est ici perçu comme une source de recettes pour financer la protection de l'environnement et favoriser l'emploi rural.

LES ZONES ÉCONOMIQUES EXCLUSIVES

En 1982, la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer a élargi la définition des zones économiques exclusives (ZEE). En termes simples, les pays ont maintenant le droit d'exploiter les ressources économiques qui se trouvent à moins de 200 milles de leurs côtes. Cela ne modifie en rien la limite des eaux territoriales, précédemment fixée à 12 milles par les Nations Unies. En échange, les pays sont tenus de gérer correctement ces ressources et de protéger le milieu côtier.

De nombreux observateurs doutent de la capacité ou de la bonne volonté des pays en développement, comme le Mexique, de se conformer aux exigences de cette convention des Nations Unies. Le gouvernement mexicain est actuellement confronté à des priorités beaucoup plus importantes. Toutefois, les organismes prêteurs internationaux exigent dorénavant avec davantage de fermeté que les pays se conforment aux normes de gestion environnementale et de ressources pour financer des projets dans ces zones. C'est ainsi que le Projet d'aquaculture du Mexique, parrainé pour l'essentiel par la Banque mondiale, impose de réaliser des études détaillées des effets environnementaux et de prévoir des mécanismes de contrôle. Les exigences qui accompagnent la définition des ZEE commencent donc à avoir des effets sur le marché des technologies océaniques et maritimes.

Le total des zones économiques exclusives du Mexique atteint presque trois millions de kilomètres carrés mais le pays ne dispose pas actuellement de la capacité nécessaire pour gérer correctement une telle superficie. À l'avenir, on verra apparaître des demandes pour une vaste gamme de systèmes de navigation et de géomatique, en particulier pour de l'équipement d'arpentage sous-marin.

L'EXPLOITATION PÉTROLIÈRE ET GAZIÈRE EN MER

En vertu de la loi mexicaine, *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, la société pétrolière d'État, a le monopole de l'exploitation et de la production des ressources pétrolières. Si les principaux gisements pétroliers du Mexique se trouvent maintenant au large, *Pemex* n'est pas pour autant un chef de file en technologie de forage sous-marin. L'entreprise devra améliorer ses compétences dans ce domaine dans un proche avenir, pour plusieurs raisons.

Le niveau des réserves prouvées a diminué et malgré cela, de nombreux observateurs mettent en doute les statistiques officielles sur ces réserves. La participation étrangère au secteur pétrolier a augmenté, mais sous forme de financement et de participation directe à des activités en aval. Il faudra donc que *Pemex* soit plus convaincant dans l'évaluation de ses réserves. Une autre considération est que, au fur et à mesure que les puits les moins profonds et les plus proches du littoral seront épuisés, il faudra aller plus au large et creuser plus profondément. Il faut également tenir compte du fait que le système de distribution du gaz naturel, qui a été privatisé récemment, amènera sur le marché du gaz naturel qui était auparavant brûlé. Pour alimenter ce marché, *Pemex* aura besoin de technologie lui permettant d'améliorer l'exploitation de ses réserves de gaz naturel au large des côtes.

Actuellement, le volet maritime du secteur pétrolier et gazier produit environ 80 pour 100 du pétrole brut et plus de 36 pour 100 du gaz naturel du Mexique. Ces proportions augmenteront au fur et à mesure que les réserves terrestres continueront à diminuer. Une grande partie des champs pétroliers et gaziers sont situés dans le détroit de Campeche dans le Golfe du Mexique. Certains des puits qui s'y trouvent sont très prolifiques, selon les normes mondiales, avec des productions atteignant 7 000 barils par jour. Les plus importants champs pétroliers et gaziers sont *Ablatún, Balam, Caan, Cantarrel, Chac, Ixtoc, Ku* et *Taratunich*.

Pemex Exploración y Producción, la filiale de *Pemex* responsable de l'exploration et de la production, est soumise à de fortes pressions pour accroître sa production. Il faudra des niveaux d'extraction plus élevés pour financer la dette étrangère mexicaine et pour répondre à l'opposition politique au sujet de la privatisation des usines pétrochimiques de *Pemex*. Pour parvenir à atteindre les objectifs de production de 1996, *Pemex* a mis en œuvre un programme d'innovation technologique conçu pour accroître la production et l'efficacité. L'entreprise souhaite également mettre en œuvre de meilleures normes en matière de sécurité et d'environnement.

Le manque de capacités mexicaines dans ce domaine fait apparaître d'excellentes possibilités pour les fournisseurs étrangers. Des sociétés mexicaines comme *Proveedora y Manufacturadora* et *Braulio Zavala Co*, sont présentes sur ce marché mais ne sont pas en mesure de fournir des services complets d'entretien. Elles manquent également de capitaux, en particulier depuis la dévaluation du peso de décembre 1994.

LA CLIENTÈLE

Les clients des technologies océaniques et maritimes vont des organismes gouvernementaux et des centres de recherche aux sociétés privées qui se consacrent à la pêche, au transport maritime et aux loisirs.

Les clients des technologies océaniques et maritimes appartiennent tant au secteur privé qu'au secteur public. Les utilisateurs du secteur gouvernemental sont les universités, *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, la société pétrolière d'État, les militaires et les responsables de l'environnement. Ce marché comprend également les sociétés privées de pêche, de transport maritime, de construction navale et d'exploitation portuaire.

L'INSTITUT DES SCIENCES DE LA MER ET DE LIMNOLOGIE

Les instituts de recherche universitaire sont les clients les plus importants pour les équipements et les services qui concernent les sciences de la mer. La principale organisation dans ce domaine est l'*Instituto de Ciencias del Mar y Limnología (ICML)*, Institut des sciences de la mer et de limnologie, de l'*Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)*, Université nationale autonome du Mexique. Cet institut gère six grands programmes de recherche :

1. la dynamique du milieu marin et des communautés limnologiques / biologiques;
2. la climatologie et l'hydrologie;
3. les systèmes d'information océanographique;
4. la géologie des systèmes océaniques et du littoral;
5. la pollution et ses effets sur l'environnement; et
6. la chimie du système aquatique.

En plus de ses installations sur le campus principal de Mexico, l'*UNAM* possède des stations de recherche régionales qui se spécialisent dans chacune des trois zones maritimes du Mexique. Elles sont équipées de laboratoires, de bibliothèques, d'installations de photographie, d'aquariums et d'ordinateurs ainsi que de véhicules terrestres et de bateaux. Les domaines qui les intéressent sont entre autres l'aquaculture, la pêche, l'écologie des récifs, celle des mollusques, le zooplancton, la climatologie, la circulation océanique, la végétation sous-marine et la sédimentologie.

RESSOURCES DE RECHERCHE OCÉANOGRAPHIQUE DE L'UNAM

Unités	Emplacements	Chercheurs	Techniciens
Campus principal	Mexico	39	33
Station de Mazatlán	Côte du Pacifique et golfe de Californie	9	11
Station El Carmen	Golfe du Mexique et golfe de Campeche	1	3
Station de Puerto de Morelos	Mer des Caraïbes	7	8
Total		56	55

Source : Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM), Université nationale autonome du Mexique; Instituto De Ciencias del Mar y Limnología, Informe de Actividades (ICML), Institut des sciences de la mer et de limnologie, 1991-1995.

Chaque station de recherche se concentre sur des problèmes régionaux particuliers. C'est ainsi que la station de Port Morelos participe à un projet ambitieux pour dresser un inventaire de la grande barrière Maya de 350 kilomètres dans l'État de Quintana Roo. Les autres participants à ce projet sont le *Secretaría de Desarrollo Social (Sedesol)*, Secrétariat au développement social; des organismes américains et internationaux et des parrains du secteur privé dont les marinas et les villégiatures locales. On estime qu'il s'agit d'une étude importante parce que cette barrière descend jusqu'à 150 pieds de profondeur, ce qui n'est pas courant, et qu'elle est la seconde plus longue du monde après la Grande Barrière australienne. L'objectif ultime est de préserver la barrière qui a été abîmée par la pêche et les activités touristiques.

Outre les projets qui lui sont propres, l'ICML fournit une aide technique à d'autres établissements de recherche scientifique, parmi lesquels on trouve :

- le *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad (Conabio)*, Conseil national de la biodiversité;
- l'Académie des sciences cubaine;
- l'Institut italien de biologie et de chimie moléculaire;
- le Centre des études maritimes de l'Université d'Haïfa, en Israël;
- l'University of West Indies de Jamaïque;
- le *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales y Pesca (Semarnap)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche;
- l'Union européenne;
- l'*Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (INEGI)*, Institut national de statistique, de géographie et d'informatique;
- plusieurs gouvernements d'État; et
- diverses écoles et facultés de l'UNAM, d'autres universités nationales et américaines.

L'ICML réalise également des travaux à contrat pour le *Secretaría de Marina Armada de México (SMAM)*, la Marine mexicaine. L'Institut prétend être la seule organisation au Mexique capable de réaliser des recherches scientifiques marines indépendantes. Depuis 1995, l'ICML a mené à terme au-delà de 100 projets de recherche. Parmi ceux-ci, 82 ont été financés à partir de ses propres ressources et 20 par d'autres organismes. Les centres de recherche marine des autres universités mexicaines dépendent du financement du gouvernement.

L'UNAM possède les deux seuls navires océanographiques du Mexique, le *Puma* et le *Justo Sierra*. Ils sont tous deux utilisés par l'ICML à partir de Mazatlán, dans l'État de Sinaloa, et de Tuxpan, dans l'État de Veracruz. Ils servent essentiellement à sonder les zones côtières et à suivre l'évolution des niveaux de pollution à des fins de planification. Ces deux navires ont été construits en Norvège et sont en service depuis le début des années 1980. Les scientifiques accrédités d'autres pays peuvent soumettre des propositions à l'UNAM pour réaliser des recherches à bord de ces bâtiments. Depuis 1995, environ 30 demandes de *tiempo buque*, ou temps à bord ont été approuvées.

LA SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE D'ÉTAT

Petróleos Mexicanos (Pemex), la société pétrolière d'État, est le seul producteur de pétrole et de gaz au Mexique. En vertu de l'article 27 de la Constitution mexicaine, cette société a le monopole de l'exploitation et de la production des produits pétroliers. *Pemex* est la plus importante société du Mexique et la quatrième ou la sixième au monde parmi les compagnies pétrolières, selon la façon dont on mesure la taille de l'entreprise.

Pemex a fait l'objet de vives critiques par le passé à cause de son inefficacité, de la corruption qui y régnait et des dommages qu'elle a causés à l'environnement qui, d'après une évaluation, coûtent au Mexique un pour cent de son produit intérieur brut (PIB). En 1992, le gouvernement mexicain a décidé de réorganiser *Pemex* en créant quatre filiales à moitié autonomes. L'une d'entre elles, *Pemex Exploración y Producción*, s'occupe de l'exploration et de la production.

Depuis cette époque, *Pemex* a lancé un important programme de modernisation qui fait largement appel à la technologie importée. La production et les exportations ont augmenté au début de 1995, dans le cadre de l'effort pour stabiliser l'économie à la suite de la dévaluation du pesos en décembre 1994. Il faudra d'autres expansions pour suivre le rythme de l'augmentation rapide de la population du Mexique.

Le budget de 1995 de *Pemex* prévoit une augmentation de 15 pour 100 des dépenses d'exploration et de production. Cela devrait entraîner une production additionnelle de 50 000 barils par jour de brut de type *Istmo*. Pour conserver le niveau actuel d'exportation tout en suivant l'augmentation de la demande intérieure, *Pemex* devra accroître sa production à 2,95 millions de barils par jour en 1997. Ce chiffre se compare à une production de 2,69 millions de barils en 1994. Depuis 1991, les investissements annuels ont oscillé autour de 3 milliards de dollars US, ce qui a tout juste suffi à maintenir les réserves et à augmenter légèrement la production. Les spécialistes du domaine estiment que *Pemex* devra investir au moins 20 milliards de dollars US de plus d'ici l'an 2000.

En 1995, la production d'origine marine représentait presque les trois quarts de la production totale de pétrole. Environ 40 pour 100 venaient du projet Cantarrell dans la Baie de Campeche. Les autres puits en mer sont situés dans les régions de Ciudad del Carmen et de Dos Bocas. Quarante-trois pour cent des réserves de gaz liquide et environ 16 pour 100 des réserves de gaz naturel se trouvent en mer.

Le Mexique produit trois qualités de pétrole brut : *Istmo*, *Maya* et *Olmeca*. Il utilise essentiellement la qualité *Istmo* pour sa consommation intérieure. *Pemex* travaillerait à la mise au point d'une nouvelle qualité de pétrole afin de faire concurrence au brut léger arabe. Celui-ci, appelé *Pijije*, est extrait de la région de Dos Bocas, tout comme la qualité extra légère *Olmeca*.

PRODUCTION DE CERTAINS CHAMPS PÉTROLIERS MARINS EN MILLIERS DE BARILS PAR JOUR

	1993	1994
Cantarrell	1 045	961
Ablatún	300	308
Ku	197	183
Caan	74	134
Pol	165	125
Chuc	86	100
Chac		59
Taratunich	13	41
Ek	19	23
Bacab	18	7
Batab	9	4
Autres	23	58
Total	1 949	2 003

Source : *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, société pétrolière d'État, Statistical Yearbook, 1995.

Pemex est un important client pour les technologies de forage en mer et d'entretien des plates-formes. Il n'y a pas eu de forage dans le golfe de Campeche depuis 1990. En 1994, 29 puits de développement et dix puits d'exploration ont été terminés. Les activités de développement ont été réparties également entre les zones de Dos Bocas et de Ciudad del Carmen mais l'exploration s'est surtout déroulée dans la région de Dos Bocas. Six installations de forage ont participé au forage des puits d'exploration et neuf à celui des puits de développement au cours de l'année.

Pemex peut se révéler un client très exigeant. Elle attend de ses fournisseurs qu'ils connaissent ses besoins technologiques et qu'ils tiennent d'importants inventaires de pièces détachées. Elle préfère traiter avec des sociétés ayant de bons antécédents et capables de fournir un service local. De nombreux fournisseurs étrangers trouvent que les partenaires locaux sont une bonne façon d'établir les contacts nécessaires.

LES EXPLOITANTS D'INSTALLATIONS PORTUAIRES OCÉANIQUES

La privatisation des grands ports mexicains a commencé au début de 1995. Les premiers ports à faire l'objet d'appels d'offres étaient entre autres Veracruz, Altamira, Manzanillo et Lázaro Cárdenas, qui manutentionnaient ensemble 60 pour 100 du trafic océanique de marchandises au Mexique. Les autres ports qui devraient être privatisés sont Topolobampo, Ensenada, Salina Cruz, Coatzacoalcos, Guaymas et Campeche, ainsi que les ports à vocation touristique d'Acapulco, de Puerto Vallarta et de Mazatlán. Ceux qui sont situés sur le golfe du Mexique manutentionnent environ les deux tiers des expéditions océaniques de conteneurs du Mexique.

Avec le programme de privatisation, les *Administraciones de Puertos Integrales (API)*, autorités portuaires intégrées locales lancent des appels d'offres mais l'attribution des contrats doit recevoir l'approbation du gouvernement fédéral. Les concessions actuelles touchant les services spécialisés seront regroupées sous un seul contrat *API* mais l'adjudicataire peut sous-traiter individuellement les services. Parmi les sociétés qui ont obtenu des marchés de ce type, on peut citer les conglomérats mexicains *Triturados Basálticos y Derivados (Grupo Tribasa)*, *Ingenieros Civiles y Asociados (ICA)* et *Transportación Marítima Mexicana (TMM)* ainsi qu'un certain nombre d'entreprises étrangères.

Icave, un partenariat philippino-mexicain entre *ICA* et International Container Terminal Services, a obtenu la concession pour exploiter le terminal conteneurs du port de Veracruz. Il s'agit du port le plus important et le plus achalandé du Mexique. Avec cette concession, *Icave* a accepté de payer au gouvernement la somme de 88,5 millions de dollars US sur une période de vingt ans. Il a aussi investi massivement en améliorations. D'après un expéditeur, le temps de manutention d'un conteneur a déjà été réduit considérablement, de trois à quatre jours auparavant à douze à dix-huit heures maintenant. D'autres observateurs signalent que l'installation de bascules a réduit sensiblement le nombre de vols.

En septembre 1995, *Icave* avait investi 16,7 millions de dollars US dans le port et prévoyait investir un montant additionnel de 41,7 millions de dollars US en projets de modernisation. Cette société prévoit également faire passer sa capacité de 265 000 conteneurs en 1994 à 700 000 ou plus en 2008.

La société récupérera les sommes investies au moyen de frais imposés aux usagers, sommes qui ont déjà plus que doublé. En novembre 1995, le gouvernement a dû intervenir pour régler un conflit avec l'*Asociación Mexicana de Agentes Navieros (Amanac)*, une association de groupeurs. D'après ce qu'en a dit la presse, la société maintiendra ses tarifs de 90 \$ US pour le déchargement d'un conteneur plein mais abandonnera ses projets d'indexer ses tarifs au taux d'inflation mexicain qui était d'environ deux pour cent par mois au début de 1996.

Grupo Tribasa, la plus grande société mexicaine de construction, est celle qui a obtenu la concession du port à usages multiples d'Altamira. La société a payé environ 43 millions de dollars US pour la concession, plus un autre montant de 8,5 millions de dollars US pour les cinq grues du terminal. La société américaine Fairway Terminals a retiré son offre et collaborera avec *Grupo Tribasa* pour développer ce port.

Corporación Integral de Comercio Exterior (CICE) a échoué avec son offre pour le terminal à usages multiples d'Altamira. Malgré cela, on estime que cette société a de bonnes chances d'emporter des marchés lors de privatisations à venir. *TMM* a également annoncé son intention de faire des soumissions pour deux ou trois autres ports.

Le développement des expéditions multimodales sera facilité davantage avec la privatisation de *Ferrocarriles Nacionales de México (FNM)*, la société nationale de chemin de fer mexicaine. Les plans prévoient des concessions de cinquante ans qui commenceront à s'appliquer en 1996. Le système de transport aérien sera également privatisé.

TERMINAUX OCÉANIQUES PRIVATISÉS

Exploitant	Port	Terminal
Rehabilitación de Maquinarias (Remaconst)	Altamira	Terminal ALT-1 à usages multiples
TMM & Stevedoring Services of America	Manzanillo	Terminal conteneurs
International Container Terminal Services & ICA	Veracruz	Terminal conteneurs
Operadora de la Cuenca del Pacífico	Manzanillo	Terminal MAN-1 à usages multiples
ISPAT Mexicana	Lázaro Cárdenas	Terminal LAC-1 à usages multiples
Siderurgical Lázaro Cárdenas Las Truchas (Sicartsa)	Lázaro Cárdenas	Terminal LAC-2 à usages multiples
Grupo Tribasa	Altamira II	Terminal ALT-2 à usages multiples

Les sociétés canadiennes pourront trouver des débouchés à titre de participants à des consortiums ou de fournisseurs de technologies portuaires auprès des adjudicataires. Le *Coordinación General de Puertos y Marina Mercante (CGPyMM)*, Coordonnateur général des ports et de la marine marchande, cherche des concessionnaires ayant une bonne assise financière ainsi que des compétences en exploitation portuaire. À ce jour, on trouve parmi les adjudicataires une combinaison de sociétés ayant l'expérience des travaux de construction et de l'exploitation des navires et des ports.

La demande est également forte pour les services de dragage. Les ports mexicains sont assez souvent peu profonds et l'équipement s'abîme et s'use rapidement parce qu'on y trouve une proportion élevée de débris et de roches. Les équipements le plus en demande sont les filtres, les hélices et les foreuses. *Grupo Tribasa* a rendu publique récemment une analyse des besoins de stocks sur trois ans pour ses dragues et ses cales sèches. Les autres clients importants de ce sous-secteur comprennent *Dragados Mexicanos*, *ICA*, et *Stevedoring Services of America*.

LES EXPLOITANTS DE NAVIRES

Le problème le plus important auquel est confronté le secteur du transport maritime mexicain est le manque de navires. D'après la *Cámara Nacional de la Industria del Transporte Marítimo (Canaitram)*, Chambre nationale de l'industrie du transport maritime, la flotte marchande mexicaine ne transporte qu'environ trois millions de tonnes de marchandises par année. Cela représente moins de trois pour cent du volume total. Nombre des navires en service sont vieux et en mauvais état. Les systèmes de communication et de navigation ont également besoin d'être modernisés. *Transportación Marítima Mexicana (TMM)* est la plus importante société mexicaine de navigation. En 1995, elle se classait au trente-sixième rang sur la liste des 500 plus grandes sociétés mexicaines d'*Expansion*, avec des revenus en 1994 d'environ 3,4 milliards de pesos. Ses concurrents américains disent que, même si nombre des navires de *TMM* sont vieux, la société dispose d'une technologie informatique moderne et est un concurrent très vigoureux sur certaines routes.

Certaines sociétés étrangères d'expédition ont des filiales mexicaines ou des coentreprises avec des sociétés mexicaines. C'est ainsi que *APL de México* est une filiale de *American President Lines*. En février 1996, la société a annoncé qu'elle allait mettre à l'essai cinq wagons intermodaux sur des itinéraires allant du port de Manzanillo à Mexico et à Guadalajara.

Les autres grands transporteurs étrangers sont entre autres *Sea-Land Service Inc.*, *Maersk*, *Lykes Bros. Steamship Co.* et *Mitsui O.S.K. Line*. En 1995, *Mitsui* a créé une coentreprise avec *TMM* pour exploiter au-delà de 60 nouveaux wagons de chemin de fer à double niveau à partir de leurs activités portuaires sur les deux côtes. D'après un dirigeant de *TMM*, la plupart des wagons sont destinés à desservir le port de Manzanillo, mais ils contribueront aussi à faciliter les expéditions via Veracruz. *TMM* a récemment vendu certains de ses navires à des sociétés allemandes et américaines, apparemment pour financer l'expansion de ses activités ferroviaires.

LES OPÉRATEURS DE FLOTTE DE PÊCHE

La flotte de pêche mexicaine a un besoin urgent d'être modernisée. Ses bateaux de pêche sont en général relativement petits. Il n'y en a que 58 sur les 1 370 enregistrés en 1995 à dépasser les 1 000 tonnes. Cette flotte de pêche est mal équipée, en particulier en électronique. Elle a également besoin d'équipement de capture ainsi que de technologies spécialisées en aquaculture. La plupart des entreprises de pêche sont petites, mais ce sont les grandes sociétés qui dominent le secteur structuré. En 1995, les membres de la *Cámara Nacional de la Industria Pesquera (Canainpes)*, Chambre nationale de l'industrie de la pêche, ont obtenu 572 nouveaux permis de pêche, à 73 pour 100 pour les régions de Sonora et de Sinaloa. Environ 95 pour 100 de ces permis autorisaient la pêche à la crevette et le reste concernait le thon, les sardines et les anchois.

LA MARINE MEXICAINE

Le *Secretaría de Marina Armada de México (SMAM)*, la Marine mexicaine, achète des armes, de l'équipement de sauvetage et des technologies de navigation en plus des navires. La *SMAM* a également besoin d'équipement pour ses activités de contrôle environnemental. Ce n'est pas un gros marché mais il peut y avoir des créneaux pour des sociétés canadiennes spécialisées. Les militaires mexicains sont désireux d'acheter de l'équipement entre 1996 et 1997 afin d'éviter d'avoir à payer les expéditions une fois que les ports océaniques et les chemins de fer seront privatisés.

LES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

ENVIRONNEMENTALE

Les questions d'environnement marin relèvent de plusieurs ministères ainsi que du *Secretaría de Marina Armada de México (SMAM)*, la Marine mexicaine. Les principaux marchés sont ceux des technologies de vérification et d'évaluation environnementales en milieu marin.

Le gouvernement du président Ernesto Zedillo a restructuré les activités environnementales du gouvernement peu après être arrivé au pouvoir en décembre 1994. Il a créé un nouveau secrétariat appelé *Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales, y Pesca (Semarnap)*, Secrétariat à l'environnement, aux ressources naturelles et à la pêche. Ce dernier a la responsabilité globale de l'environnement et de la pêche, y compris en ce qui concerne la réglementation et l'application de la loi. La réglementation de la pêche relève du *Subsecretario de Pesca*, Sous-secrétariat à la pêche.

Auparavant, c'est le *Secretaría de Desarrollo Social (Sedesol)*, Secrétariat au développement social, qui s'occupait des problèmes environnementaux et il y avait un ministère distinct pour la pêche. *Sedesol* continue à assumer la responsabilité globale de la planification urbaine, qui débouche dans certains cas sur les problèmes d'eaux usées et de déchets solides. Parallèlement, la *Comisión Nacional de Agua (CNA)*, Commission nationale des eaux et l'*Instituto Mexicano de Tecnología del Agua (IMTA)*, Institut mexicain de technologie de l'eau, qui relevaient auparavant du *Secretaría de Agricultura y Recursos Hidráulicos (SARH)*, l'ancien ministère de l'agriculture, ont été transférés au *Semarnap*.

Le *Semarnap*, avec un budget annuel qui n'est que d'environ 4 milliards de pesos (environ 500 millions de dollars US), n'a pas les ressources nécessaires pour apporter des améliorations importantes. Les spécialistes du secteur estiment que les organismes qui gèrent les politiques et les programmes environnementaux disposeront d'une autonomie considérable et qu'ils tenteront d'utiliser la participation du secteur privé pour dynamiser leurs programmes. Les quatre principaux organismes concernés sont :

- l'*Instituto Nacional de Ecología (INE)*, Institut national d'écologie;
- le *Procuraduría Federal para la Protección del Ambiente (Profepa)*, Bureau du procureur fédéral pour la protection de l'environnement;
- l'*Instituto Mexicano de Tecnología del Agua (IMTA)*, Institut mexicain de technologie de l'eau; et
- la *Comisión Nacional de Agua (CNA)*, Commission nationale des eaux.

Ces organismes prennent les décisions de façon autonome mais relèvent du *Semarnap* pour leur financement. Le *Profepa* est probablement le client éventuel le plus important de ce groupe parce que l'application de la loi lui incombe et qu'il a un besoin continu de procéder à des vérifications et à des évaluations. La *CNA* s'occupe de l'élimination des eaux usées. L'*INE* est responsable de l'élaboration de nouvelles normes alors que le mandat de l'*IMTA* est de mettre au point et de transférer de nouvelles technologies de l'eau.

Le secteur océanique et maritime mexicain est mal développé et la concurrence vient surtout des fournisseurs américains et européens.

L'essentiel des technologies océaniques et maritimes du Mexique est importé, surtout des États-Unis. Les autres concurrents importants sont l'Allemagne, l'Italie, le Royaume-Uni et la Norvège.

Les sociétés étrangères qui se consacrent au forage pétrolier en mer et à l'entretien de ces installations sont entre autres National, B&J, Varco, Steward-Stevenson et Noble. General Oceanics est un important fournisseur de technologies scientifiques maritimes. Le *Procuraduría Federal para la Protección del Ambiente (Profepa)*, Bureau du procureur fédéral pour la protection de l'environnement, a importé des technologies japonaises, américaines, allemandes et espagnoles pour faire face aux accidents environnementaux comme les déversements.

Les technologies mexicaines ont été mises au point grâce à des efforts de coopération entre *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, la société pétrolière d'État et la *Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad (Conabio)*, Conseil national de la biodiversité, l'*Instituto Nacional de la Pesca (INP)*, Institut national des pêches et la *Cámara Nacional de la Industria Pesquera (Canainpes)*, Chambre nationale de l'industrie de la pêche.

Les sociétés américaines ont l'avantage d'avoir des antécédents probants. On estime que leurs technologies sont les plus au point, en particulier dans des domaines comme le forage en mer. Il y a également une longue tradition de projets de recherche conjoints entre les institutions mexicaines et américaines. Un grand nombre de sociétés américaines ont l'habitude de traiter avec des organismes gouvernementaux mexicains et se sont bien implantées dans plusieurs sous-secteurs. Par contre, elles ont souffert d'un certain nombre de conflits sur la pêche entre le Mexique et les États-Unis.

Les concurrents européens ont une réputation de compétence dans plusieurs domaines. Ils n'ont par contre pas été très agressifs pour la mise sur pied de projets conjoints et ils supportent l'inconvénient de l'éloignement et de la mauvaise connaissance des institutions mexicaines. Malgré cela, plusieurs fournisseurs scandinaves ont réussi des percées dans certains créneaux ainsi que quelques concurrents d'autres pays.

Le Canada bénéficie d'une réputation générale d'excellence technique et de bonne volonté à s'adapter à la façon dont les Mexicains traitent leurs affaires. Il faut cependant réaliser que les sociétés canadiennes sont individuellement mal connues et que, de l'avis de plusieurs observateurs mexicains, elles n'ont pas mis en œuvre de campagnes de promotion cohérentes. Certains spécialistes du domaine, interrogés pour la réalisation de cette étude, avaient entendu parler d'entreprises canadiennes mais étaient incapables de donner leur nom.

Des entreprises canadiennes n'ont pas non plus toujours l'expérience des modalités d'achat du gouvernement mexicain. On estime en général que les coentreprises avec les sociétés mexicaines sont la meilleure façon de venir à bout de cet obstacle. Les spécialistes estiment qu'il y a des possibilités de partenariat avec des entreprises locales pour adapter des technologies canadiennes aux besoins mexicains. Les exemples qu'ont mentionnés les experts interrogés sont la construction de récifs artificiels et les technologies de capture des poissons.

**FOURNISSEURS APPROUVÉS D'ÉQUIPEMENT DE RECHERCHE
OCÉANOGRAPHIQUE — UNIVERSITÉ NATIONALE AUTONOME DU
MEXIQUE**

Société	Pays
A/S Vest Service	Norvège
Blohm+Voss	Allemagne
Caird & Rayner Clark	Royaume-Uni
C. Plath, Gertigstr	Allemagne
Coastal Environmental Systems	États-Unis
Dynacon Inc.	États-Unis
EPC Labs Inc.	États-Unis
Evac Oy	Finlande
General Oceanics Inc.	États-Unis
G.J. Wortelboer Jr.	Hollande
Honor Marine Communications Inc.	États-Unis
Industrial Marine Paint & Supply Co.	États-Unis
Morgan Crane Co. Inc.	États-Unis
Novenco	Norvège
Oceanographic Instrument Systems	États-Unis
Officine Mario Dorin	Italie
Ore International Inc.	États-Unis
RaPP Hydema	Norvège
Read Matre Instruments	Norvège
Separation and Recovery Systems Inc.	États-Unis
Servoteknikk	Norvège
Sippican Inc.	États-Unis
Sperre Industri	Norvège
Texas Marine Supply	États-Unis
Trans Marine Propulsion Systems Inc.	États-Unis
Ulstein Propeller	Norvège
Vertek Industrial Supply Inc.	États-Unis

Note : Comprend les achats pour les deux navires de recherche océanographique de l'UNAM.

Source : *Secretaría de Operaciones Oceanográficas; Instituto de Ciencias del Mar y Limnología (ICML), Institut des sciences de la mer et de limnologie.*

LES TENDANCES ET LES DÉBOUCHÉS

Les politiques gouvernementales de privatisation, de déréglementation et de libéralisation des échanges alimentent le processus de modernisation qui continue malgré les difficultés économiques du Mexique.

À compter du milieu des années 1980, le Mexique s'est lancé dans une série de profondes réformes économiques. Après des décennies de protectionnisme, le commerce a été libéralisé, les sociétés d'État ont été privatisées et le contexte réglementaire a été libéralisé. On a alors connu une période de croissance économique et de réorganisation industrielle. Les progrès économiques enregistrés ont toutefois sensiblement reculé avec la dévaluation soudaine du peso en décembre 1994, peu après l'arrivée au gouvernement du président Ernesto Zedillo.

La dévaluation a réduit de moitié la valeur du peso et fait grimper brutalement le prix des importations. Celles-ci, après avoir nettement augmenté au cours des années précédentes, ont été à nouveau freinées. Les budgets du gouvernement pour la recherche et le développement des infrastructures ont été coupés et un grand nombre de sociétés privées, y compris certains *grupos* géants ou conglomérats, ont fait faillite.

Cette dévaluation a également précipité le rythme de la réorganisation économique et industrielle. Les lignes d'approvisionnement établies ont été rompues alors que les acheteurs se débattaient pour trouver de nouvelles façons plus rentables de faire des affaires. Le marché des expéditions a augmenté en même temps que le volume des exportations. De nouveaux goulots d'étranglement sont alors apparus mais on y a rapidement apporté des solutions avec une nouvelle ronde de privatisation. La rareté des capitaux a contraint des sociétés mexicaines bien implantées à chercher des partenaires étrangers pour des coentreprises.

À compter de 1996, on a assisté à la reprise de l'économie mexicaine et la croissance économique est redevenue positive. Quand la dévaluation a fait ressentir ses effets dans toute la structure de coût des industries nationales, la capacité concurrentielle des produits et des services importés s'est améliorée. Nombre des nouveaux développements sont survenus dans les zones côtières. On assiste à nouveau à la reprise de la pêche, de l'extraction du pétrole et du gaz, des ports océaniques, du tourisme côtier et des secteurs industriels.

On a interrogé des membres de l'industrie présents sur chacun des grands sous-marchés en leur demandant quels seraient à leur avis les produits et les services précis dont le Mexique aura besoin au cours des quelques années à venir. Les sections qui suivent résument ces opinions concordantes.

LA TECHNOLOGIE PORTUAIRE

Même si plusieurs concessions de ports océaniques ont déjà été accordées plusieurs n'en étaient encore qu'aux phases de planification au milieu de 1996. On pense en particulier à Puerto Vallarta, Tuxpan, Topolobampo, Mazatlán et Guaymas. Le programme de privatisation alimente une demande continue pour tous les types d'équipement portuaire. Tous les actifs gouvernementaux des ports ont été vendus en même temps que les concessions ont été accordées. Plusieurs observateurs estiment que le *Grupo Tribasa* a réussi à obtenir les meilleurs éléments de l'équipement gouvernemental mais que, même dans ce cas, le besoin d'équipement de chargement, de transport et de manutention divers reste fort. De nombreux spécialistes estiment que le programme de modernisation des ports ne permettra pas aux ports mexicains de faire concurrence de façon efficace à leurs voisins américains tant que les liaisons avec le transport terrestre ne seront pas améliorées. Les remorqueurs seront également privatisés en 1996.

Au fur et à mesure que les ports passeront de l'administration gouvernementale au secteur privé, on aura besoin de services de conseil. On dit en particulier que la demande est très forte pour les logiciels de gestion et d'administration portuaires. Il y a également des besoins de services de formation, en particulier pour les travailleurs d'entretien, parce qu'il n'y a pas au Mexique de tradition d'entretien préventif. Par le passé, les fournisseurs d'expertise-conseil étaient essentiellement des entreprises européennes et américaines, même si ces spécialistes ont à plusieurs occasions mentionné la présence d'une société de Halifax dont ils ignoraient le nom.

LES TECHNOLOGIES EMBARQUÉES

Toute expansion du trafic océanique ferait apparaître une nouvelle demande de technologies embarquées pour les navires de marchandises et de passagers. En règle générale, les navires mexicains sont âgés et en mauvais état, même avec des normes conservatrices et, à quelques exceptions près, ils ne sont pas équipés des systèmes modernes nécessaires pour être concurrentiels sur les marchés d'aujourd'hui. Aussi, les bâtiments mexicains transportent un peu moins de cinq pour cent des marchandises à l'exportation et représentent un peu moins de la moitié du trafic côtier.

Cela laisse entendre des possibilités énormes d'expansion et de modernisation. Toutefois, dans une large mesure, l'avenir de ce secteur dépend des résultats des plans de privatisation des ports du gouvernement. Une grande partie du commerce extérieur mexicain est expédiée par voie terrestre jusqu'à des ports au Texas ou en Californie. Avant la dévaluation du pesos de décembre 1994, environ 2 000 navires de croisière transportant plus de deux millions de passagers accostaient chaque année dans les ports du Mexique mais la grande majorité d'entre eux battaient pavillon étranger. Les spécialistes du secteur estiment que l'amélioration des opérations portuaires permettrait de remettre en état certains bâtiments mexicains qui ne sont actuellement pas en service ou qui sont sous-utilisés.

Les opinions sont cependant partagées sur les résultats de la privatisation. Par le passé, des difficultés avec les syndicats mexicains, en particulier dans les ports de Manzanillo et d'Altamira, ont entraîné des retards importants, des vols et d'autres problèmes. Les syndicats sont de fervents partisans du parti au pouvoir, le *Partido Revolucionario Institucional (PRI)*, Parti révolutionnaire institutionnel, et l'intransigeance de ces syndicats a été la cause de plusieurs retards dans le processus de privatisation. Un spécialiste du domaine précise que ces syndicats ressemblent à la mafia. Il n'est pas encore évident que les exploitants des installations portuaires pourront traiter avec les syndicats sur une base purement commerciale. Dans certains cas, comme à Veracruz, le fait que les détenteurs de la concession principale sous-traient a scindé les syndicats en entités plus petites et accentué la concurrence entre les entrepreneurs.

Si les ports réussissent à fonctionner efficacement, il y aura alors des stimulants pour augmenter la flotte des navires mexicains. Mexico est à 200 milles de Veracruz par la route, mais à 700 milles de Laredo au Texas où le franchissement de la frontière prend parfois du temps. De plus, les sociétés de camionnage sont aussi confrontées à des problèmes de vol et de piraterie. Transporter les marchandises en totalité par voie maritime permettrait de réaliser des économies considérables par rapport au service multimodal rail-mer actuellement offert en passant par Los Angeles et Long Beach. L'amélioration des installations et la simplification des procédures de dédouanement dans les terminaux pour passagers permettraient également d'accroître le trafic des navires de croisière et de plaisance.

LES TECHNOLOGIES ENVIRONNEMENTALES

Les efforts du Mexique pour nettoyer son milieu marin n'en sont encore qu'à leurs premières étapes. La demande se concentre donc essentiellement dans le domaine des technologies d'évaluation. On fait énormément de travaux d'évaluation dans les zones côtières, avec entre autres plusieurs études dans le cadre du Projet d'aquaculture du Mexique. L'élaboration de nouvelles normes environnementales suppose aussi l'achat de certains services d'expertise-conseil.

Au fur et à mesure que la réglementation environnementale sera appliquée plus efficacement, le *Procuraduría Federal para la Protección del Ambiente (Profepa)*, Bureau du procureur fédéral pour la protection de l'environnement, aura besoin de disposer de plus d'équipement de contrôle et d'essai. Le marché des technologies de lutte contre la pollution et d'assainissement prendra de l'importance au fur et à mesure que ce secteur arrivera à maturité. À court terme, la demande concerne essentiellement les équipements utilisés pour les nettoyages d'urgence.

Malgré le développement relativement lent du secteur environnemental, les pressions internationales ont abouti à un certain nombre d'activités intéressantes. C'est ainsi que les travaux du projet touchant les rejets dans la mer de South Bay ont commencé au début de 1996. Il s'agit d'un tunnel sous-marin de 6 000 mètres conçu pour empêcher les égouts de Tijuana d'atteindre les plages de la baie sud de San Diego.

Dans un autre projet, les activistes de l'environnement ont réussi à soulever de vives protestations contre une usine d'extraction de sel marin qui devait être construite sur le lagon de San Ignacio qui se trouve sur la côte de la Baja California Norte. L'usine envisagée serait construite par *Exportadora de Sal (ESA)*, une coentreprise de Mitsubishi Corporation et du gouvernement mexicain. D'après de nombreux environnementalistes, elle viendrait déranger l'une des dernières aires de reproduction naturelle de la baleine grise. *ESA* s'est engagée à protéger l'habitat des baleines mais son analyse des effets environnementaux a été rejetée par l'*Instituto Nacional de Ecología (INE)*, Institut national d'écologie. Le gouvernement a porté cette décision en appel.

LE PÉTROLE ET LE GAZ EN MER

Dans son programme d'activités de 1996, *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, la société pétrolière d'État, s'est fixé des objectifs de production ambitieux pour ses filiales d'exploration et de production. On y retrouve en effet des objectifs de production de 2,85 millions de barils par jour de pétrole brut et de 4,3 milliards de pieds cubes par jour de gaz naturel. Ces objectifs supposent une augmentation de l'extraction du pétrole brut de 230 000 barils par jour en 1995. Quant à l'extraction de gaz naturel, elle augmenterait de 539 millions de pieds cubes par jour. Les données du premier trimestre révèlent que si les objectifs n'ont pas encore été atteints, la production a augmenté de façon marquée par rapport à l'année précédente. Les dirigeants de *Pemex* espèrent que ces objectifs seront atteints d'ici la fin de 1996.

Ces plans prévoient également le forage de 101 puits de développement et de 19 puits d'exploration en 1996. Ces chiffres se comparent à un total de 92 puits forés en 1995, y compris quatre puits horizontaux et neuf puits exploratoires en milieu marin.

Les nouvelles stratégies pour la période allant de 1996 à l'an 2000 concentreront les efforts d'exploration dans le golfe du Mexique, en particulier au large des côtes du Tabasco et du Campeche. Les innovations technologiques et les services sous-traités sont des éléments essentiels pour atteindre ces objectifs de production plus élevés. Les dirigeants de la société affirment que l'optimisation des mécanismes de choix des entrepreneurs est un élément important de leur plan. Les mécanismes d'achat seront décentralisés dans les bureaux régionaux à compter de 1997, ce qui laisse entendre des possibilités pour de nouveaux fournisseurs. *Pemex* a également commencé à utiliser des approches multidisciplinaires à ses problèmes technologiques. On entend par là, par exemple, l'utilisation de modèles géologiques de pointe pour l'étude de la dynamique des champs pétroliers.

La plus grande importance accordée à l'exploration et à l'extraction en région maritime entraînera la croissance des marchés des technologies connexes. On pense ici à l'équipement et aux services d'exploration, de forage, d'extraction et d'entretien. D'après des responsables de *Pemex*, les produits pour lesquels la demande sera la plus forte seront les outils MWD, l'équipement de commande de forage, les pompes centrifuges électriques et les plateaux à caissage.

Dans le cas de l'entretien et de la réparation des plates-formes et des puits, l'équipement et les services dont on aura besoin comprennent :

- des valves classiques reconstruites;
- l'entretien complet des puits et des plates-formes;
- les pompes et les pièces pneumatiques;
- les trépan et leurs pièces;
- les tubulures froides;
- les isolateurs d'eau;
- l'équipement de contrôle des flux;
- les pompes à boue de forage et leurs pièces; et
- l'équipement de production d'électricité et ses pièces.

LES TECHNOLOGIES DES SCIENCES DE LA MER

Pratiquement tout l'équipement des sciences de la mer utilisé au Mexique est importé, ainsi que de nombreux services spécialisés. On estime que rénover l'équipement et procéder à des évaluations est coûteux étant donné la valeur du peso dévalué. Malgré cela, la demande est toujours active pour les technologies essentielles. D'après certains observateurs, la demande est bien réelle pour certains équipements et certains logiciels utilisés pour l'enregistrement tridimensionnel des phénomènes sismiques et pour les simulations géochimiques et numériques. Bien que le Canada ait de solides compétences en ce domaine, la plus grande partie de cette technologie est actuellement achetée auprès de fournisseurs américains.

LES PÊCHES ET L'AQUACULTURE

Au cours de sa première année au pouvoir, le nouveau gouvernement du président Ernesto Zedillo a publié un programme de six ans pour le développement des pêches. Ce programme prévoit l'agrandissement des infrastructures de pêche et des capacités de production, de pair avec la mise en œuvre de modèles plus modernes de gestion des pêches pour empêcher la surexploitation. Parmi les autres priorités du gouvernement, on peut citer la modernisation de la flotte de pêche, l'assainissement des écosystèmes côtiers et le développement de l'aquaculture. Comme pour la plupart des autres projets gouvernementaux pour la période allant de 1995 à l'an 2000, ce plan prévoit peu de mesures concrètes.

La *Cámara Nacional de la Industria Pesquera (Canainpes)*, Chambre nationale de l'industrie de la pêche, se préoccupe davantage des menaces à court terme qui pèsent sur l'industrie. Les membres de la *Canainpes* sont en général de grosses entreprises qui se consacrent dans une très large mesure à la pêche à la crevette qui est soumise à un grand nombre de nouveaux règlements et de normes sur la santé.

Le plan d'action de la *Canainpes* pour 1995-1996 insiste sur la nécessité de négocier l'application de la réglementation sur la gestion des pêches avec le gouvernement. Cet organisme se préoccupe également de l'embargo sur le thon mexicain et des menaces de boycott envers la crevette provenant du golfe du Mexique. Il a reconnu la nécessité de réduire les prises de dauphins lors de la pêche au thon et de protéger l'habitat des tortues marines.

Les dirigeants de la *Canainpes* s'inquiètent également des augmentations de droits et des problèmes d'exploitation associés aux *Administraciones de Puertos Integrales (API)*, autorités portuaires intégrées. Ils estiment également que les augmentations de prix prévues par *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, la société pétrolière d'État, pour le carburant diesel constituent une menace.

La modernisation des pêches au Mexique nécessitera des apports considérables d'équipement et de services étrangers. Les projets du gouvernement pour favoriser la croissance de l'aquaculture et de la mariculture alimenteront également une demande soutenue d'équipement et de services spécialisés. Les spécialistes du domaine signalent plusieurs besoins précis :

- les technologies de suivi et d'enregistrement des populations de poissons;
- l'élaboration de règlements sur la pêche et de modèles de gestion;
- des services d'entretien pour l'infrastructure actuelle de pêche;
- les technologies pour l'assainissement des écosystèmes des lagons; et
- les systèmes d'aquaculture et de mariculture.

LES PORTS DE PLAISANCE

Il y a une tendance à l'aménagement de ports de plaisance sur les deux côtes du Mexique. Il n'y a toujours eu qu'une très faible part de la population à s'adonner aux sports nautiques. À la fin de 1995, il n'y avait encore que 25 ports de plaisance en activité. Plusieurs installations nouvelles sont cependant en cours de construction et on prévoit en construire beaucoup d'autres. Cette tendance est favorisée par un certain nombre d'éléments. D'une part, la réglementation a été modifiée et permet dorénavant aux bateaux battant pavillon étranger de rester dans les eaux mexicaines pendant des périodes pouvant atteindre cinq ans au lieu de six mois. D'autre part, la taxe d'importation sur les bateaux a été réduite en 1993 de 100 à 20 pour 100. Enfin, en 1995, la faible valeur du peso a commencé à attirer un plus grand nombre de touristes.

Le port de plaisance le plus ancien du Mexique, l'Acapulco Yacht Club, est devenu surpeuplé et on a dû installer 100 nouveaux pontons. Les adhésions à ce club se vendent couramment à des prix atteignant 25 000 \$ US dit-on. Une installation concurrente, la *Marina Acapulco*, de 300 places, était en cours de construction au début de 1996.

Plusieurs projets de ports de plaisance ont d'abord été prévus comme point central d'importantes installations touristiques. C'est ainsi que *Grupo Situr* a construit la *Marina Vallarta* de 555 places en 1987 dans le cadre d'un projet de villégiature intégrée. Quand le groupe s'est aperçu que le port de plaisance était en lui-même un centre de profits, il a commencé à en construire d'autres. C'est ce qui explique qu'il y a maintenant des ports de plaisance à Puerto Vallarta, Ixtapa, San Diego et San Carlos. Deux nouveaux sont en cours de construction, *Marina Mazatlán* et *Marina Vallarta Norte*. D'après un rapport récent paru dans *Business México*, le *Grupo Situr* prévoit construire des installations additionnelles sur la côte du Pacifique à Puerto Peñasco et à San Felipe. L'objectif est de permettre aux plaisanciers de parcourir toute la côte du Pacifique en allant de port en port de plaisance.

Des installations comparables, mais plus petites, apparaissent tout le long de la côte de la mer des Caraïbes. *Marina Turísticas de México (MTM)* prévoit réaliser une chaîne de petits ports de plaisance allant du sud de Cancún jusqu'à la frontière avec le Belize. Le premier des 21 ports de plaisance prévus est entré en service en décembre 1994 et trois autres étaient prêts à entrer en activité au début de 1996.

Jusqu'à maintenant, on n'a constaté qu'une faible participation étrangère aux projets mexicains de ports de plaisance. La *Marina Hacienda del Mar* de Cancún, qui appartient à des intérêts américains, est une exception notable. Les modifications apportées à la Loi sur l'investissement étranger permettent maintenant aux investisseurs étrangers de posséder jusqu'à 100 pour 100 des biens non résidentiels dans les zones côtières et frontalières. Cette nouvelle mesure, combinée à la rareté des capitaux et aux taux d'intérêt élevés au Mexique, pourrait favoriser la création de coentreprises internationales.

LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

Plusieurs lois mexicaines réglementent les activités en milieu marin. Le pays est également signataire d'un certain nombre d'ententes internationales et de conventions des Nations Unies.

Les ressources marines du Mexique sont régies par un grand nombre de lois, de règlements, de décrets et d'ententes intergouvernementales. Il est souvent arrivé que les dispositions de cet arsenal législatif ne soient pas appliquées avec rigueur ou flottent dans l'incertitude à une époque où le gouvernement procède à la déréglementation.

Le cadre juridique de la réglementation gouvernementale des questions d'environnement maritime est défini dans les articles 27 et 42 de la *Constitución Política de los Estados Unidos Mexicanos*, la Constitution mexicaine, et dans la *Ley Federal del Mar*, Loi fédérale sur la mer. Des règlements plus précis découlent de la *Ley General del Equilibrio Ecológico y la Protección del Ambiente*, Loi générale sur l'équilibre écologique et la protection de l'environnement.

Avec l'accession du Mexique à l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et l'entrée en vigueur de son entente parallèle sur l'environnement, les efforts d'application de la loi ont été accrus. La crise financière imputable à la dévaluation du peso en décembre 1994 a cependant suspendu un certain nombre de projets d'amélioration. On s'attend à ce que ces efforts reprennent en même temps que l'économie.

Plusieurs autres lois s'appliquent dans une certaine mesure au milieu marin :

- la *Ley General de Salud*, Loi générale sur la santé;
- la *Ley de Aguas Nacionales*, Loi sur les eaux nationales;
- le *Reglamento para el Transporte de Residuos Peligrosos*, Règlement pour le transport des résidus dangereux;
- le *Reglamento para el Uso y Aprovechamiento del Mar Territorial, Vías Navegables, Playas, Zona Federal Marítimo-Terrestre y Terrenos Ganados del Mar*, Règlement pour l'utilisation et l'exploitation des eaux côtières, des voies navigables, des plages et des zones côtières fédérales;
- le *Reglamento para la Prevención y control de la contaminación de aguas*, Règlement pour la prévention et le contrôle de la pollution de l'eau;
- le *Reglamento para prevenir la contaminación del mar por vertimiento de desechos y otras materias*, Règlement destiné à prévenir la pollution des eaux côtières due à la pollution par les résidus et d'autres matériaux; et
- diverses normes officielles fixant les limites de rejets permis et définissant les risques de transport des déchets toxiques.

Toute une série de *Normas Oficiales Mexicanas (NOM)*, normes officielles, réglemente l'industrie de la pêche. Elles sont émises en vertu des pouvoirs conférés par la *Ley de Pesca y su Reglamento*, Loi sur la pêche. Plusieurs *NOM* distinctes régissent la pêche au thon, aux sardines, aux crustacés, aux ormeaux, au homard, aux oursins et aux

calmars. D'autres normes régissent les conditions sanitaires des produits de la pêche et d'autres encore réglementent les zones de pêche.

Il existe de plus une réglementation pour l'exploitation des ports et des voies navigables.

Un certain nombre d'accords intergouvernementaux sont également en vigueur au Mexique. C'est ainsi qu'il y en a un entre le *Secretaría de Desarrollo Urbano y Ecología (Sedue)*, le Secrétariat au développement urbain et à l'écologie et *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, la société pétrolière d'État, qui régit la lutte contre la pollution dans le secteur pétrolier. Une autre entente entre *Sedue* et le *Secretaría de Marina Armada de México (SMAM)*, la Marine mexicaine, prévoit des mesures pour empêcher et contrôler la contamination du milieu marin et pour mettre en œuvre les opérations d'assainissement.

Le Mexique est signataire d'une douzaine de traités et d'ententes internationales touchant les océans. La plupart des observateurs estiment que ceux-ci n'ont pas d'effet important sur le marché parce qu'ils font davantage état de principes que de mesures particulières.

L'ACCORD SUR LES ZONES ÉCONOMIQUES EXCLUSIVES DES NATIONS UNIES

Depuis 1978, tous les pays membres des Nations Unies se sont entendus sur les limites des revendications territoriales. Ce processus a pris fin le 10 décembre 1982 avec la signature officielle de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer. La Partie V de cette entente définit une zone économique exclusive (ZEE) s'étendant jusqu'à 200 milles nautiques du littoral d'un État, à marée basse.

Dans le cas du Mexique, cela a porté les ressources océaniques à environ trois millions de kilomètres carrés, ce qui englobe la totalité du plateau continental. Comme le Mexique revendique l'île Guadalupe et l'archipel de Revillagigedo, sa ZEE s'étend sur plus de 400 milles nautiques à certains endroits.

L'article 56 de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer reconnaît qu'un pays a des «droits souverains» sur la ZEE «en ce qui concerne l'exploration, l'exploitation, la conservation et la gestion des ressources naturelles, qu'elles soient vivantes ou non, des eaux se trouvant au-dessus du fond de la mer et en ce qui concerne d'autres activités pour l'exploitation économique et l'exploration de la zone.»

Les droits sur une ZEE sont équilibrés par un certain nombre de devoirs définis dans la convention. C'est ainsi que l'État côtier doit prendre des mesures pour protéger les espèces vivantes et gérer la pêche pour assurer le rendement durable maximum en fonction des preuves scientifiques dont on dispose. Cette convention confie les pouvoirs en matière de protection et de préservation du milieu marin à l'État côtier. Cet État doit également tenir à jour des cartes et des données géographiques permettant de bien cerner les limites de sa ZEE.

Ces besoins ne s'accompagnent toutefois pas de normes précises. L'article 61 exige simplement que les États côtiers coopèrent avec les «organisations internationales compétentes» et «tiennent compte» des normes internationales généralement acceptées.

LES STRATÉGIES DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ

La constitution de partenariats avec des entreprises locales est en général la façon la plus efficace pour les sociétés canadiennes de venir à bout des barrières culturelles et de faire rapidement connaître leur nom.

Même si le Canada bénéficie en général d'une réputation d'excellence technique, ses entreprises sont mal connues. Cela peut compliquer la vente de nouveaux produits et de nouveaux services. Les sociétés canadiennes qui ont réussi sur les marchés mexicains disent fréquemment que la constitution de partenariats est la façon la plus efficace de se positionner sur ce marché. Les partenariats avec des sociétés mexicaines ou des établissements de recherche constituent également une façon efficace de venir à bout des barrières culturelles et linguistiques.

Un autre problème qui touche les sociétés canadiennes dans le domaine des technologies océaniques et maritimes est leur faible connaissance des organismes gouvernementaux mexicains. Les procédures réglementaires et les méthodes d'approvisionnement sont progressivement simplifiées mais elles peuvent paraître complexes et sinueses quand on les compare à celles qui sont en vigueur au Canada. *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, la société pétrolière d'État a la réputation d'être un client difficile à conquérir. Pour réussir à présenter de nouveaux produits ou de nouveaux services, il faut avoir de bons contacts. La plupart des achats gouvernementaux passent par un processus complexe d'appel d'offres, qui impose notamment une présence personnelle aux cérémonies officielles d'ouverture des offres. Même si les grandes universités autonomes comme l'*Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)*, Université nationale autonome du Mexique, régissent leurs propres dépenses, leurs bureaucraties ne sont pas faciles à pénétrer pour remporter des marchés. Là encore, le partenariat avec une société locale est une solution efficace.

De façon classique, le partenaire canadien fournit la technologie, le savoir-faire en gestion et les capitaux. Il incombe au partenaire mexicain d'apporter sa connaissance et son accès au marché ainsi que la main-d'œuvre pour la valeur ajoutée locale. Ce type de partenariat est particulièrement attrayant pour les sociétés locales, parce que les capitaux sont à la fois rares et coûteux au Mexique. Un grand nombre de sociétés trouvent leurs partenaires locaux en participant à des foires commerciales. L'ambassade du Canada au Mexique et les consulats de Monterrey et de Guadalajara peuvent également donner des noms de partenaires éventuels et faire les présentations.

LES MARCHÉS PUBLICS

LA SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE D'ÉTAT

Pemex Exploración y Producción, la filiale exploration et production de *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, la société pétrolière d'État, a son siège des opérations maritimes à Ciudad del Carmen, sur les rives du détroit de Campeche. Nombre des dirigeants régionaux de ce secteur ont manifesté un intérêt pour en apprendre davantage sur les technologies maritimes internationales. Cet intérêt est alimenté par la décentralisation prévue des procédures d'achat de *Pemex*. À titre officieux,

on est d'avis que les acheteurs des régions auront le droit d'acheter directement de leurs fournisseurs après 1997. Actuellement, une grande partie des achats passe par le service des achats de *Pemex* à Houston au Texas et doit suivre toute une série de formalités complexes.

Les fournisseurs canadiens sont pénalisés par le fait que leurs noms ne sont pas connus et que les Américains détiennent environ 90 pour 100 du marché. Il est recommandé d'entrer rapidement en contact avec les acheteurs afin que ceux-ci prennent connaissance des technologies canadiennes avant de prendre des décisions importantes.

L'UNIVERSITÉ NATIONALE AUTONOME DU MEXIQUE

Au Mexique, les établissements «autonomes» sont les plus prestigieux et les mieux équipés des universités publiques. Ils sont financés par le gouvernement mais sont maîtres de leurs propres dépenses. Ils recueillent également des fonds en vendant des services techniques aux sociétés privées. Les dirigeants de l'*Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)*, Université nationale autonome du Mexique, ont choisi de consacrer une part importante de leurs fonds aux disciplines scientifiques.

Cet établissement préfère traiter directement avec les sociétés étrangères plutôt qu'avec des agents et des distributeurs locaux. La plupart de ses fournisseurs sont situés aux États-Unis et les ventes américaines sont facilitées par un service des achats de l'université qui se trouve à Houston au Texas. Par contre, les budgets sont très serrés à cause de la dévaluation du peso et les fournisseurs canadiens devraient s'efforcer d'offrir des solutions plus rentables pour réussir à emporter des marchés.

L'*UNAM* se sert essentiellement d'appels d'offres publics pour ses achats. Les spécifications sont publiées dans le *Diario Oficial*. Quand on le compare à celui d'autres établissements publics, le processus d'appel d'offres public de l'*UNAM* est considéré en général comme juste et transparent.

LES APPELS D'OFFRES POUR LES PORTS DE MER

Le *Coordinación General de Puertos y Marina Mercante (CGPyMM)*, Bureau général de coordination des ports et de la marine marchande, est l'organisme gouvernemental responsable de la privatisation des ports de mer. Des sociétés publiques distinctes, appelées *Administraciones de Puertos Integrales (API)*, autorités portuaires intégrées, ont déjà été créées pour chaque port. Chaque *API* attribuera les concessions pour l'exploitation de terminaux individuels quand il y a plus d'un terminal par port. La durée des concessions accordées est maintenant de vingt ans pour l'exploitation et la gestion de ces terminaux. Il s'agit de concessions globales pour l'expansion, la modernisation et l'exploitation de toutes les installations terminales. Dans la plupart des cas, la participation étrangère est limitée à 49 pour 100.

Chaque *API* a son propre conseil de direction composé de représentants du gouvernement fédéral, des gouvernements des États et des administrations municipales. Même si ces conseils sont techniquement autonomes, ils doivent respecter les dispositions de la *Ley de Puertos*, la Loi sur les ports, qui régit le processus d'appel d'offres.

Les nouveaux contrats d'*API* sont les résultats les plus récents d'un modèle plus vaste de privatisation qui a commencé en 1993. Au cours de la première phase, les concessions étaient attribuées par le gouvernement pour des installations et des services spécialisés. C'est ainsi qu'on a accordé à cette époque des concessions pour la sécurité, le pesage, l'entreposage, la réfrigération et l'entretien. On a accordé 62 concessions de ce type en 1993 et 23 autres en 1994. Les investissements que cela a supposé dépassaient les 1,2 milliard de pesos mexicains en 1994 seulement.

L'étape suivante a été la création des *API* qui ont commencé à recevoir des soumissions à compter de mars 1995. Il s'agissait alors des ports de Manzanillo, Lázaro Cárdenas, Altamira et Veracruz. Des concessions distinctes ont été accordées pour les terminaux conteneurs et à utilisation générale de Manzanillo et de Veracruz. Des terminaux additionnels à utilisation générale ont fait l'objet de concessions à Lázaro Cárdenas et Altamira en 1996. La phase suivante sera l'attribution de concessions par les *API* à Acapulco, Puerto Vallarta, Mazatlán et Ensenada.

OÙ OBTENIR DE L'AIDE ADDITIONNELLE

MINISTÈRES ET SERVICES DU GOUVERNEMENT CANADIEN AU CANADA

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET DU COMMERCE INTERNATIONAL (MAÉCI)

Le MAÉCI est le ministère du gouvernement fédéral canadien auquel il incombe le plus directement de travailler au développement des échanges commerciaux. Pour obtenir des conseils sur la façon d'exporter, on commencera par s'adresser à l'InfoCentre, qui est en mesure de donner des renseignements sur les programmes et les services touchant aux exportations. Ce centre aide à trouver rapidement des solutions aux problèmes d'exportation et à accéder au réseau de renseignements commerciaux du MAÉCI. Il peut aussi fournir aux entreprises intéressées des publications spécialisées dans le domaine des exportations.

InfoCentre

Téléphone : 1 800 267-8376 ou (613) 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

FaxLink* : (613) 944-4500

Babillard électronique de l'InfoCentre (BÉI) :

1 800 628-1581 ou (613) 944-1581

Internet : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

*FaxLink est un système de réponse par télécopieur qui permet la transmission automatique d'un vaste éventail de sommaires sur les débouchés d'affaires au Mexique. Il suffit de composer le numéro FaxLink à partir du clavier d'un télécopieur et de suivre les instructions du message guide parlé.

La Direction du Mexique du Secteur de l'Amérique latine et des Antilles s'occupe de la promotion des échanges commerciaux avec le Mexique. Il y a plusieurs délégués commerciaux à l'Ambassade du Canada à Mexico ainsi qu'aux consulats de Monterrey et de Guadalajara. Les délégués commerciaux peuvent fournir toute une gamme de services, comme présenter les sociétés canadiennes à d'éventuels clients au Mexique, fournir des conseils sur les canaux de commercialisation, aider ceux qui souhaitent participer à des foires commerciales, contribuer à trouver des sociétés mexicaines qui conviennent comme agent et compiler des renseignements de crédit et d'affaires sur les éventuels clients étrangers.

Le Secteur de l'Amérique latine et des Antilles — Direction du Mexique (LMR)

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international

Édifice Lester B. Pearson

125, prom. Sussex

Ottawa (Ontario) K1A 0G2

Téléphone : (613) 996-5547

Télécopieur : (613) 996-6142

CENTRES DE COMMERCE INTERNATIONAL (CCI)

Les Centres de commerce international sont répartis dans tout le pays afin que les entreprises implantées dans les régions puissent facilement s'y adresser pour obtenir diverses formes d'aide à l'exportation. Les centres relèvent du MAÉCI et comptent un délégué commercial au sein de leur personnel. Ils aident les entreprises à déterminer si elles sont ou non prêtes pour l'exportation et les appuient dans leurs travaux de recherche et de planification des marchés. Leur personnel donne aussi aux entreprises l'accès aux programmes gouvernementaux conçus pour promouvoir les exportations et obtient l'aide de la Direction du développement du commerce à Ottawa et des conseillers commerciaux à l'étranger. Adressez-vous au Centre de commerce international le plus proche.

Terre-Neuve

Centre de commerce international
Place Atlantic

215, rue Water, bureau 504

C. P. 8950

St. John's (Terre-Neuve) A1B 3R9

Téléphone : (709) 772-5511

Télécopieur : (709) 772-2373

Île-du-Prince-Édouard

Centre de commerce international
Mail Confederation Court

134, rue Kent, bureau 400

C. P. 1115

Charlottetown

(Île-du-Prince-Édouard) C1A 7M8

Téléphone : (902) 566-7443

Télécopieur : (902) 566-7450

Nouvelle-Écosse

Centre de commerce international
1801, rue Hollis, 5^e étage

C. P. 940, succursale postale «M»

Halifax (Nouvelle-Écosse)

B3J 2V9

Téléphone : (902) 426-7540

Télécopieur : (902) 426-2624

Nouveau-Brunswick

Centre de commerce international
1045, rue Main, unité 103

C. P. 1210

Moncton (Nouveau-Brunswick)

E1C 1H1

Téléphone : (506) 851-6452

Télécopieur : (506) 851-6429

Québec Centre de commerce international
5, Place Ville-Marie, bureau 800
Montréal (Québec) H3B 2G2
Téléphone : (514) 283-6328
Télécopieur : (514) 283-8794

Ontario Centre de commerce international
Édifice Dominion Public
1, rue Front ouest, 4^e étage
Toronto (Ontario) M5J 1A4
Téléphone : (416) 973-5053
Télécopieur : (416) 973-8161

Manitoba Centre de commerce international
400, av. St. Mary, 4^e étage
C. P. 981
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Téléphone : (204) 983-5851
Télécopieur : (204) 983-3182

Saskatchewan Centre de commerce international
Édifice S. J. Cohen
119, 4^e Avenue sud, bureau 401
Saskatoon (Saskatchewan)
S7K 5X2
Téléphone : (306) 975-5315
Télécopieur : (306) 975-5334

Centre de commerce international
1919, ch. Saskatchewan, 6^e étage
Regina (Saskatchewan) S4P 3V7
Téléphone : (306) 780-6124
Télécopieur : (306) 780-6679

Alberta Centre de commerce international
**Le bureau d'Edmonton
dessert également les
Territoires du Nord-Ouest.*
Place Canada
9700, av. Jasper, pièce 540
Edmonton (Alberta) T5J 4C3
Téléphone : (403) 495-2944
Télécopieur : (403) 495-4507

Centre de commerce international
510, 5^e Rue s.-o., bureau 1100
Calgary (Alberta) T5P 3S2
Téléphone : (403) 292-6660
Télécopieur : (403) 292-4578

Colombie-Britannique Centre de commerce international
**Le bureau de Vancouver
dessert également le Yukon.*
300, rue West Georgia,
bureau 2000
C. P. 11610
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6B 6E1
Téléphone : (604) 666-0434
Télécopieur : (604) 666-0954

RÉSEAU MONDIAL D'INFORMATION SUR LES EXPORTATIONS (EXPORTATIONS WIN)

Exportations WIN est un système informatisé conçu par le MAÉCI pour aider les agents de développement du commerce du Canada en poste à l'étranger à faire correspondre les besoins qu'ils y constatent aux capacités des sociétés canadiennes. Ce système fournit aux utilisateurs des renseignements sur les capacités, l'expérience et l'intérêt de plus de 24 000 exportateurs canadiens. Pour de plus amples renseignements de nature générale, téléphonez à (613) 944-4WIN (4946); pour s'inscrire au réseau Exportations WIN, téléphonez au (613) 996-2057, ou télécopiez au 1 800 667-3802 ou (613) 944-1078.

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS D'EXPORTATION (PDME)

Cet important programme du MAÉCI s'efforce d'augmenter les ventes à l'exportation en participant aux coûts des activités lancées par l'industrie et destinées aux marchés d'exportation.

Le PDME peut fournir une aide financière allant jusqu'à 50 pour 100 des dépenses admissibles. Il est à noter qu'il s'agit d'une contribution remboursable et non d'une subvention, et qu'elle doit être préalablement approuvée par les autorités responsables. Parmi les activités admissibles, citons :

- les stratégies de développement des marchés qui peuvent bénéficier d'une aide financière pour les voyages, la participation à des foires commerciales et les activités d'appui à la commercialisation, dans le cadre d'un des volets du plan de commercialisation de l'entreprise;
- les entreprises qui commencent à exporter peuvent recevoir de l'aide pour cerner des possibilités précises d'exportation, soit au moyen de visites d'identification de marchés d'exportation ou de participations à des foires commerciales internationales;
- la préparation de soumissions pour des projets d'immobilisations à l'étranger dont les appels d'offres ont été lancés à l'échelle internationale; et
- les activités des associations commerciales ou industrielles nationales qui ne sont pas des organisations de vente, menées pour le compte des sociétés qui en sont membres.

Pour obtenir des renseignements de nature générale, téléphoner à l'InfoCentre au 1 800 267-8376. Pour présenter une demande d'aide, s'adresser au Bureau du commerce international le plus près de chez vous. Au Québec, le PDME est exécuté à partir de 13 succursales régionales du Bureau fédéral de développement régional, BFDR (Q).

FINANCEMENT INTERNATIONAL

Le MAÉCI vient en aide aux exportateurs canadiens qui s'efforcent d'instaurer des relations commerciales multilatérales financées par les institutions de financement internationales (IFI). Les exportateurs canadiens et les associations commerciales peuvent alors avoir accès à des données sur les marchés, parvenir à une meilleure compréhension de la concurrence et déterminer s'il est possible et rentable pour eux de s'attaquer à des marchés financés par une IFI. Le MAÉCI peut également fournir des renseignements et des conseils sur les programmes d'aide financés par le gouvernement canadien et aider les sociétés à élaborer des stratégies efficaces d'exportation. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à la :

Direction des finances internationales
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
125, prom. Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2
Téléphone : (613) 944-0910
Télécopieur : (613) 943-1100

PROGRAMME D'APPORTS TECHNOLOGIQUES (PAT)

Géré par le MAÉCI et pris en charge localement par le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI) du Conseil national de recherches, ce programme est conçu pour aider les entreprises canadiennes à localiser, acquérir et adopter les technologies étrangères en faisant la promotion de la collaboration internationale. Industrie Canada (IC) contribue également à la promotion de ce programme. Les agents de celui-ci répondent aux demandes visant à déterminer l'origine et les possibilités de technologie pour instaurer la coopération entre des entreprises canadiennes et étrangères. Ce programme viendra également en aide aux sociétés canadiennes qui procèdent à des visites exploratoires à l'étranger afin de dépister les technologies étrangères qui les intéressent et de négocier leur acquisition. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au (613) 993-5326.

INDUSTRIE CANADA (IC)

IC s'est vu confier, à sa création, un vaste mandat pour améliorer la capacité concurrentielle de l'industrie canadienne en stimulant la croissance des entreprises canadiennes, en favorisant un milieu d'affaires juste et efficace tant pour les sociétés que pour les consommateurs et en encourageant le commerce dans les domaines de la science et de la technologie. En ce qui concerne les petites entreprises, ce Ministère a été doté de responsabilités particulières :

- élaborer, mettre en œuvre et promouvoir des politiques nationales mettant l'accent sur la capacité concurrentielle internationale de l'industrie, l'amélioration du développement industriel, scientifique et technologique

et l'amélioration de la productivité et de l'efficacité de l'industrie;

- promouvoir la mobilité des biens, des services et des facteurs de production au Canada;
- élaborer et mettre en œuvre des politiques nationales mettant l'accent sur l'entrepreneurship ainsi que sur le lancement, la croissance et l'exportation des petites entreprises;
- élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes nationaux concernant les avantages industriels découlant des politiques d'achats de biens et de services par le gouvernement du Canada; et
- promouvoir et fournir des services de soutien à la commercialisation des biens, des services et de la technologie provenant du Canada.

Les bureaux régionaux travaillent directement avec les sociétés canadiennes afin de promouvoir le développement industriel, scientifique et technologique. Ils aident leurs clients à tirer parti des possibilités sur un marché international concurrentiel en leur fournissant des services dans le domaine des renseignements d'affaires, du développement technologique et industriel ainsi que du développement commercial et des marchés. IC assure également la promotion et la gestion de tout un ensemble de programmes et de services.

Les bureaux régionaux d'IC offrent les avantages particuliers suivants :

- l'accès aux renseignements et à l'expertise sur le commerce et la technologie;
- l'accès à des réseaux nationaux et internationaux;
- une base de connaissances du secteur industriel;
- des locaux communs avec les Centres de commerce international en liaison avec le MAÉCI et les représentations commerciales canadiennes à l'étranger;
- un intérêt particulier pour les nouvelles sociétés et les compagnies seuil; et
- des renseignements d'affaires.

Direction générale de l'industrie des transports
Industrie Canada
International Trade Centre
1801, rue Hollis
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 2V9
Téléphone : (902) 426-9905
Télécopieur : (902) 426-2624

Centre de services aux entreprises
Industrie Canada
235, rue Queen, 1^{er} étage, Tour est
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 941-0222
Télécopieur : (613) 957-7942

Service d'information sur l'ALÉNA

Industrie Canada
235, rue Queen, 5^e étage, Tour est
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Télécopieur : (613) 952-0540

STRATEGIS

Strategis est le plus important site Web du gouvernement du Canada. On y trouve l'information la plus récente sur divers secteurs industriels, sur les débouchés à l'exportation et sur les capacités des entreprises en plus d'y avoir accès à des renseignements commerciaux sur les marchés internationaux et à des contacts d'affaires par le biais d'Internet. On y traite également de nouvelles technologies et de procédés de pointe, de services d'experts-conseils en gestion ou en mise en marché, de programmes gouvernementaux, d'études microéconomiques et d'une foule d'autres sujets. Strategis dépasse ces ressources en assurant de plus un accès rapide aux experts d'Industrie Canada. Les entrepreneurs canadiens peuvent consulter le site pour obtenir des renseignements sur les débouchés éventuels au Canada et ailleurs dans le monde, les technologies de pointe, les alliances déterminantes, les ressources de formation et les programmes gouvernementaux. Le Réseau international d'information d'affaires, accessible sur le site, contient des renseignements de première main sur les produits en demande, la situation des marchés, la concurrence et les débouchés d'affaires à l'étranger.

Strategis

Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 954-5031
Télécopieur : (613) 954-1894
Internet : <http://www.hotline.service@strategis.ic.gc.ca>

Direction générale de l'information stratégique

Industrie Canada
235, rue Queen
Ottawa (Ontario) K1A 0H5
Téléphone : (613) 954-5031
Télécopieur : (613) 954-1894

REVENU CANADA

Le Bureau des services d'administration des politiques commerciales de Revenu Canada donne des renseignements sur l'ALÉNA en français, en anglais et en espagnol. On peut également se procurer les publications de Revenu Canada et les avis des douanes en téléphonant ou en télécopiant au Bureau de renseignements sur l'ALÉNA.

Bureau de renseignements sur l'ALÉNA

Revenu Canada, Bureau des services d'administration des politiques commerciales
555 av. Mackenzie, 1^{er} étage
Ottawa (Ontario) K1A 0L5
Téléphone : 1 800 661-6121, ou (613) 941-0965
Télécopieur : (613) 952-0022

AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (ACDI)

Une source importante de financement éventuel des entreprises canadiennes au Mexique est le fonds spécial disponible par le canal de l'ACDI dans le cadre du Programme de coopération industrielle. Ce programme vise à inciter les sociétés du secteur privé canadien à établir des relations d'affaires à long terme comme des coentreprises ou à conclure des accords de licence dans des pays en développement en les soutenant financièrement. Le PCI appuie donc le développement des liens avec le secteur privé mexicain. Il encourage les sociétés canadiennes qui échangent leurs compétences et leurs expériences avec des partenaires au Mexique et dans d'autres pays. Toute une série de mécanismes du PCI aident les entreprises à mettre en place des accords de collaboration mutuellement avantageux pour des transferts de technologie et des créations d'emplois au Mexique.

Cinq mécanismes du PCI aident les entreprises canadiennes admissibles à réaliser des études et fournissent des conseils professionnels aux clients éventuels. Quand un projet concerne l'amélioration de l'environnement, le transfert de technologie, l'aide au développement pour les femmes, la formation ou la création d'emplois, il est fortement recommandé de s'adresser à l'ACDI dès le début du projet. Un critère important pour l'ACDI est que le projet crée des emplois au Mexique sans en menacer d'autres au Canada. En vérité, la plupart des projets qui ont reçu l'aide de l'ACDI ont entraîné des augmentations nettes d'emplois au Canada. Pour plus d'information, communiquez avec la :

Direction de la coopération industrielle

Agence canadienne de développement international
200, prom. du Portage
Hull (Québec) K1A 0G4
Téléphone : (819) 997-7905
Télécopieur : (819) 953-5024

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE (APÉCA)

Les entreprises du Canada atlantique qui veulent exporter au Mexique peuvent être admissibles à l'aide de l'agence. Celle-ci travaille conjointement avec des entrepreneurs de la région atlantique dans le but de promouvoir une activité économique autosuffisante dans cette partie du pays.

L'APÉCA vient en aide aux entreprises qui veulent développer leurs marchés actuels en élaborant des plans de commercialisation. Les efforts de l'agence portent sur le suivi des possibilités commerciales découlant de l'évolution économique mondiale ainsi que sur des communications visant à promouvoir la région, des missions commerciales et des activités connexes et une meilleure coordination avec les organismes fédéraux et provinciaux qui ont un rôle à jouer dans les domaines des possibilités commerciales et des investissements. Pour de plus amples renseignements :

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Centre Blue Cross

644, rue Main

C. P. 6051

Moncton (Nouveau-Brunswick) E1C 9J8

Numéro sans frais : 1 800 561-7862

Télécopieur : (506) 851-7403

BUREAU FÉDÉRAL DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL (QUÉBEC)

Le Bureau fédéral de développement régional (Québec), BFDR (Q), est une agence fédérale de développement économique régional. Par son engagement à offrir un service adapté à ses clients, le BFDR (Q) appuie le développement du potentiel économique des régions du Québec et la création d'emplois viables en favorisant un climat d'affaires qui permet à la PME de se développer et de prospérer. Le BFDR (Q) canalise l'expertise pertinente et recherchée de l'appareil fédéral pour l'arrimer à l'esprit d'entreprise des québécois et des québécoises de toutes les régions et pour améliorer leur position concurrentielle. Il cherche aussi, par ses actions structurantes et les partenariats du milieu, à améliorer le climat des affaires, élément essentiel à la croissance des PME.

Le BFDR (Q) est un point d'accès privilégié aux services et programmes fédéraux offerts à la PME, notamment dans les domaines de l'innovation, de la recherche et du développement (R-D), du design, du développement des marchés et de l'entrepreneuriat. Ainsi le BFDR (Q) donne accès par le biais de ses 13 bureaux d'affaires CENTRACCÈS PME aux services et programmes d'Équipe Canada en matière d'exportation, que ce soit pour la sensibilisation et la préparation à l'exportation, l'information, la mise en réseau, l'aide et les conseils, le financement ou l'accès au financement.

En matière d'accès au financement, le PMDE, exception faite du volet sur la préparation des soumissions pour les projets, est livré à partir des CENTRACCÈS PME. IDÉE-PME, un programme du BFDR (Q), peut également appuyer les entreprises dans leur démarche à l'exportation. De plus, par le biais d'alliances avec les banques, les conseillers des CENTRACCÈS PME peuvent faciliter l'accès au financement pour les projets de stratégie de commercialisation à l'étranger.

CENTRACCÈS PME

Abitibi et Témiscamingue

906, 5^e Avenue

Val d'Or (Québec) J9P 1B9

Téléphone : (819) 825-5260

Télécopieur : (819) 825-3245

CENTRACCÈS PME

Bas Saint-Laurent, Gaspésie et Îles-de-la-Madeleine

212, rue Belzile, bureau 200

Rimouski (Québec) G5L 3C3

Téléphone : (418) 722-3282

Télécopieur : (418) 722-3285

CENTRACCÈS PME

Bois-Francs

Place du Centre

150, rue Marchand, bureau 502

Drummondville (Québec) J2C 4N1

Téléphone : (819) 478-4664

Télécopieur : (819) 478-4666

CENTRACCÈS PME

Côte Nord

701, boul. Laure, bureau 202B

C. P. 698

Sept-Îles (Québec) G4R 4K9

Téléphone : (418) 968-3426

Télécopieur : (418) 968-0806

CENTRACCÈS PME

Estric

1335, rue King ouest, bureau 303

Sherbrooke (Québec) J1J 2B8

Téléphone : (819) 564-5904

Télécopieur : (819) 564-5912

CENTRACCÈS PME

Île de Montréal

800, Tour de la Place Victoria, bureau 3800

C. P. 247

Montréal (Québec) H4Z 1E8

Téléphone : (514) 283-2500

Télécopieur : (514) 496-8310

CENTRACCÈS PME

Laval, Laurentides et Lanaudière

Tour du Triomphe II

2540, boul. Daniel-Johnson, bureau 204

Laval (Québec) H7T 2S3

Téléphone : (514) 973-6844

Télécopieur : (514) 973-6851

CENTRACCÈS PME

Mauricie

Immeuble Bourg du Fleuve
25, rue des Forges, bureau 413
Trois-Rivières (Québec) G9A 2G4
Téléphone : (819) 371-5182
Télécopieur : (819) 371-5186

CENTRACCÈS PME

Montérégie

Complexe Saint-Charles
1111, rue Saint-Charles ouest, bureau 411
Longueuil (Québec) J4K 5G4
Téléphone : (514) 928-4088
Télécopieur : (514) 928-4097

CENTRACCÈS PME

Nord du Québec

800, Tour de la Place Victoria, bureau 3800
C. P. 247
Montréal (Québec) H4Z 1E8
Téléphone : (514) 283-5174
Télécopieur : (514) 283-3637

CENTRACCÈS PME

Outaouais

259, boul. Saint-Joseph, bureau 202
Hull (Québec) J8Y 6T1
Téléphone : (819) 994-7442
Télécopieur : (819) 994-7846

CENTRACCÈS PME

Québec, Chaudière et Appalaches

905, av. Dufferin, 2^e étage
Québec (Québec) G1R 5M6
Téléphone : (418) 648-4826
Télécopieur : (418) 648-7291

CENTRACCÈS PME

Saguenay et Lac-Saint-Jean

170, rue Saint-Joseph sud, bureau 203
Alma (Québec) G8B 3E8
Téléphone : (418) 668-3084
Télécopieur : (418) 668-7584

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADA (DÉO)

DÉO assure la coordination des activités fédérales qui ont des conséquences sur la croissance de l'économie dans l'Ouest. Le Ministère travaille en partenariat avec les gouvernements des provinces de l'Ouest, les associations d'affaires et les associations industrielles et les localités afin de stimuler l'économie de cette partie du pays.

Le programme «New Directions» contribuera à un meilleur positionnement des sociétés de l'Ouest sur les marchés d'exportation en améliorant leur compétitivité sur les marchés nationaux et mondiaux.

Le Ministère n'accorde plus de prêts individuels aux sociétés; il cherche plutôt à créer des partenariats novateurs dans les secteurs public et privé. Ces partenariats pourront répondre aux divers besoins d'information, de services commerciaux et de capital des petites et moyennes entreprises, particulièrement dans les secteurs à forte croissance essentiels à la diversification de l'économie de l'Ouest canadien.

L'un des nouveaux produits axé sur le développement des exportations offert par DÉO est le programme de personnel en commerce international, une initiative fédérale-provinciale qui relie les sociétés d'exportation de l'Ouest et les nouveaux diplômés du postsecondaire. Le programme atteint deux objectifs socioéconomiques d'importance : fournir aux entreprises le personnel supplémentaire dont elles ont besoin pour pénétrer les nouveaux marchés, et donner aux nouveaux diplômés l'occasion d'acquérir une précieuse expérience. Les projets de développement des exportations acceptés dans le cadre de ce nouveau programme peuvent être planifiés sur une période d'une à trois années et seront admissibles à une aide financière pouvant totaliser entre 7 500 \$ pour un an et 37 500 \$ pour trois ans, par diplômé. Pour de plus amples renseignements, s'adresser à :

Diversification de l'économie de l'Ouest Canada

Édifice Cargill

240, av. Graham, bureau 712

C. P. 777

Winnipeg (Manitoba) R3C 2L4

Téléphone : (204) 983-4472

Télécopieur : (204) 983-4694

SOCIÉTÉ POUR L'EXPANSION DES EXPORTATIONS (SEE)

La SEE aide les exportateurs canadiens à faire concurrence sur les marchés internationaux en assurant une vaste gamme de services de financement et de gestion du risque, y compris des assurances sur le crédit à l'exportation, du financement destiné aux acheteurs de biens et de services canadiens à l'étranger et des garanties.

Les programmes de la SEE entrent dans quatre grandes catégories :

- des assurances sur le crédit à l'exportation, couvrant les crédits à moyen et à long terme;
- des assurances et des garanties de bonne fin protégeant les exportateurs et les institutions financières en cas d'exécution des divers instruments de garantie de bonne fin émis généralement par des banques ou d'autres établissements de sécurité;
- des assurances sur les investissements à l'étranger couvrant, entre autres, les risques politiques auxquels les nouveaux investissements canadiens à l'étranger sont exposés; et

- le financement à moyen et à long terme des exportations pour les acheteurs étrangers de produits et de services canadiens.

La SEE a établi de solides relations avec les principaux organismes des secteurs public et privé au Mexique et en Amérique latine. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la gamme de services offerts, veuillez vous adresser aux équipes suivantes :

Produits de base et semi-finis :

Téléphone : (613) 598-2823

Télcopieur : (613) 598-2525

Biens de consommation :

Téléphone : (613) 597-8501

Télcopieur : (613) 598-2525

Exportateurs débutants :

Téléphone : 1 800 850-9626

Télcopieur : (613) 598-6871

Institutions financières :

Téléphone : (613) 598-6639

Télcopieur : (613) 598-3065

Industrie forestière :

Téléphone : (613) 598-2936

Télcopieur : (613) 598-2525

Ingénierie et services professionnels :

Téléphone : (613) 598-3162

Télcopieur : (613) 598-3167

Équipement industriel :

Téléphone : (613) 598-3163

Télcopieur : (613) 597-8503

Technologies de l'information :

Téléphone : (613) 598-6891

Télcopieur : (613) 598-6858

Transport :

Téléphone : (613) 598-3164

Télcopieur : (613) 598-2504

Pour de plus amples renseignements sur la gamme complète des services de la SEE, s'adresser à l'un des bureaux suivants :

Ottawa Société pour l'expansion des exportations
151, rue O'Connor
Ottawa (Ontario) K1A 1K3
Téléphone : (613) 598-2500
Télcopieur : (613) 598-6858

Vancouver Société pour l'expansion des exportations
One Bentall Centre
505, rue Burrard, bureau 1030
Vancouver (Colombie-Britannique)
V7X 1M5
Téléphone : (604) 666-6234
Télcopieur : (604) 666-7550

Calgary Société pour l'expansion des exportations
510, 5^e Rue s.-o., bureau 1030
Calgary (Alberta) T2P 3S2
Téléphone : (403) 292-6898
Télcopieur : (403) 292-6902

Winnipeg Société pour l'expansion des exportations
330, av. Portage, 8^e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 0C4
Téléphone : (204) 983-5114
Télcopieur : (204) 983-2187

Toronto Société pour l'expansion des exportations
Édifice de la Banque nationale
150, rue York, bureau 810
C. P. 810
Toronto (Ontario) M5H 3S5
Téléphone : (416) 973-6211
Télcopieur : (416) 862-1267

London Société pour l'expansion des exportations
Centre Talbot
148, rue Fullarton, bureau 1512
London (Ontario) N6A 5P3
Téléphone : (519) 645-5828
Télcopieur : (519) 645-5580

Montréal Société pour l'expansion des exportations
Tour de la Bourse
800, Carré Victoria, bureau 4520
C. P. 124
Montréal (Québec) H4Z 1C3
Téléphone : (514) 283-3013
Télcopieur : (514) 878-9891

Halifax Société pour l'expansion des exportations
Purdy's Wharf, Tour 2
1969, rue Upper Water, bureau 1410
Halifax (Nouvelle-Écosse) B3J 3R7
Téléphone : (902) 429-0426
Télcopieur : (902) 423-0881

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES

Les sociétés canadiennes qui souhaitent réussir sur le marché mexicain peuvent avoir besoin de technologies additionnelles pour améliorer leurs capacités concurrentielles. Le Conseil national de recherches du Canada travaille avec les sociétés canadiennes de toutes tailles pour élaborer et mettre en œuvre des technologies leur conférant des avantages économiques. Le Conseil supervise le Programme d'aide à la recherche industrielle (PARI), un réseau national pour la diffusion et le transfert de technologies.

Le réseau PARI, travaillant surtout avec les petites et moyennes entreprises canadiennes, contribue au processus de développement, d'accession, d'acquisition, de mise en œuvre et d'utilisation de la technologie dans toute l'industrie canadienne. Ce réseau fournit un des conseils et un appui technique aux entreprises canadiennes depuis

cinquante ans et a acquis la réputation d'être un des programmes les plus souples et les plus efficaces du gouvernement fédéral. Le PARI profite des connaissances de conseillers en technologie industrielle répartis dans 165 bureaux dans près de 90 localités, y compris de nombreux centres provinciaux de technologie, des laboratoires du Conseil de recherches même et d'instituts de recherche, les ministères du gouvernement fédéral et les agences de transfert technologique dans les universités canadiennes. Pour de plus amples renseignements, adressez-vous au :

Programme d'aide à la recherche industrielle
Conseil national de recherches du Canada
Chemin Montréal
Bâtiment M-55
Ottawa (Ontario) K1A 0R6
Téléphone : (613) 993-1790
Télécopieur : (613) 952-1079

CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE (CCC)

La Corporation commerciale canadienne (CCC), une société d'État, apporte une aide précieuse aux exportateurs canadiens qui vendent leurs produits ou leurs services à des gouvernements étrangers ou à des organismes internationaux. Elle joue alors le rôle d'un entrepreneur ou mandataire principal et garantit au client étranger la vente des produits ou des services canadiens.

La CCC atteste des moyens financiers et techniques de l'exportateur auprès de l'acheteur étranger et lui garantit le respect des dispositions du contrat. La participation de la CCC dans une vente constitue, pour les fournisseurs canadiens, un appui tangible de leur gouvernement. Leur crédibilité et leur capacité concurrentielle en sont rehaussées aux yeux de leurs clients étrangers. Ils sont alors souvent en mesure de négocier des dispositions contractuelles et des conditions de paiement plus avantageuses.

La CCC a récemment mis au point, en collaboration avec les institutions financières du Canada, son programme de paiements échelonnés. Ce programme rend le financement avant expédition des exportations plus accessible aux PME exportatrices. Celles-ci peuvent en effet négocier une marge de crédit auprès de leur principale institution financière qui sera affectée à une vente à l'exportation précise. Le plus souvent, le coût de cet emprunt sera comparable à celui d'une marge de crédit classique. Le programme est disponible pour les transactions faites aussi bien avec des gouvernements étrangers qu'avec des acheteurs du secteur privé.

Pour obtenir de plus amples informations sur la CCC, s'adresser à :

Corporation commerciale canadienne
50, rue O'Connor, 11^e étage
Ottawa (Ontario) K1A 0S6
Téléphone : (613) 996-0034
Télécopieur : (613) 995-2121

CONTACTS IMPORTANTS AU CANADA

ASSOCIATIONS D'AFFAIRES ET ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

Association de la construction navale du Canada
222, rue Queen, bureau 1502
Ottawa (Ontario) K1P 5V9
Téléphone : (613) 232-7127
Télécopieur : (613) 238-5519

Association canadienne de technologie de pointe (ACTP)
388, rue Albert, 2^e étage
Ottawa (Ontario) K1R 5B2
Téléphone : (613) 236-6550
Télécopieur : (613) 236-8189

Le Conseil canadien pour les Amériques (CCA)
Le CCA est un organisme à but non lucratif. Il a été créé en 1987 pour promouvoir les intérêts commerciaux en Amérique latine et aux Antilles. Le CCA assure la promotion d'événements et de programmes destinés à augmenter le volume des affaires et à mettre en place des réseaux de contacts entre le Canada et les pays de la région. Il publie également un bulletin d'information bimensuel.

Conseil canadien pour les Amériques
Bureaux de la direction
360, rue Bay, bureau 300
Toronto (Ontario) M5H 2V6
Téléphone : (416) 367-4313
Télécopieur : (416) 367-5460

Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada
99, rue Bank, bureau 250
Ottawa (Ontario) K1P 6B9
Téléphone : (613) 238-8888
Télécopieur : (613) 563-9218

Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada
75, boul. International, 4^e étage
Etobicoke (Ontario) M9W 6L9
Téléphone : (416) 798-8000
Télécopieur : (416) 798-8050

Chambre de commerce du Canada
55, rue Metcalfe, bureau 1160
Ottawa (Ontario) K1P 6N4
Téléphone : (613) 238-4000
Télécopieur : (613) 238-7643

Forum pour la formation en commerce international Inc.

155, rue Queen, bureau 608
Ottawa (Ontario) K1P 6L1
Téléphone : (613) 230-3553
Télécopieur : (613) 230-6808

Centre d'information linguistique

240, rue Sparks, RPO
C. P. 55011
Ottawa (Ontario) K1P 1A1
Téléphone : (613) 523-3510

Service d'invitations ouvertes à soumissionner

C. P. 22011
Ottawa (Ontario) K1V 0W2
Téléphone : 1 800 361-4637 ou (613) 737-3374
Télécopieur : (613) 737-3643

Association canadienne de normalisation

178, boul. Rexdale
Etobicoke (Ontario) M9W 1R3
Téléphone : (416) 747-4000
Télécopieur : (416) 747-4149

Conseil canadien des normes

45, rue O'Connor, bureau 1200
Ottawa (Ontario) K1P 6N7
Téléphone : (613) 238-3222
Télécopieur : (613) 995-4564

BUREAUX DU GOUVERNEMENT MEXICAIN AU CANADA

L'Ambassade du Mexique et les bureaux consulaires mexicains peuvent fournir de l'aide et des conseils aux sociétés canadiennes sur la façon de faire des affaires au Mexique. Pour plus d'information, veuillez vous adresser aux bureaux suivants :

Ambassade du Mexique

45, rue O'Connor, bureau 1500
Ottawa (Ontario) K1P 1A4
Téléphone : (613) 233-8988
Télécopieur : (613) 235-9123

Consulat du Mexique à Ottawa

45, rue O'Connor, bureau 1500
Ottawa (Ontario) K1P 1A4
Téléphone : (613) 235-6665
Télécopieur : (613) 235-9123

AUTRES CONSULATS GÉNÉRAUX DU MEXIQUE AU CANADA

Consulat général du Mexique

2000, rue Mansfield, bureau 1015
Montréal (Québec) H3A 2Z7
Téléphone : (514) 288-2502/4916
Télécopieur : (514) 288-8287

Consulat général du Mexique

199, rue Bay, bureau 4440
C. P. 266, Succursale «Commerce Court Ouest»
Toronto (Ontario) M5L 1E9
Téléphone : (416) 368-2875/8141/1847
Télécopieur : (416) 368-8342

Consulat général du Mexique

810-1139, rue Pender ouest
Vancouver (Colombie-Britannique) V6E 4A4
Téléphone : (604) 684-3547/684-1859
Télécopieur : (604) 684-2485

COMMISSIONS COMMERCIALES MEXICAINES À L'ÉTRANGER

La *Banco Nacional de Comercio Exterior (Bancomext)* est la commission commerciale du Mexique. Elle a des bureaux au Canada, où elle offre des services de crédit, de garanties d'exportation et de conseils aux sociétés mexicaines qui veulent faire des affaires au Canada.

BANQUES MEXICAINES AYANT DES BUREAUX AU CANADA

Banco Nacional de México (Banamex), *Banca Serfin* et *Banca Confia* sont des banques du secteur privé qui offrent des services spécialisés par l'intermédiaire de leurs centres internationaux d'information sur le commerce. Ces centres sont branchés sur un réseau informatisé de communication qui leur donne accès à de nombreuses bases de données économiques, gouvernementales et financières partout dans le monde. Ces banques sont implantées aux quatre coins du Mexique et ont des bureaux à Toronto.

Banco Nacional de México (Banamex)

1, place First Canadian, bureau 3430
C. P. 299
Toronto (Ontario) M5X 1C9
Téléphone : (416) 368-1399
Télécopieur : (416) 367-2543

Banca Serfin

Place BCE, Tour du Canada Trust
161, rue Bay, bureau 4360
C. P. 606
Toronto (Ontario) M5J 2S1
Téléphone : (416) 360-8900
Télécopieur : (416) 360-1760

Banca Confia

150, rue York
Bureau 408
Toronto (Ontario) M5H 3A9
Téléphone : (416) 955-9233
Télécopieur : (416) 955-9227

SERVICES DU GOUVERNEMENT CANADIEN AU MEXIQUE

SECTION DES AFFAIRES COMMERCIALES AMBASSADE DU CANADA À MEXICO

La Section des affaires commerciales de l'Ambassade du Canada à Mexico peut fournir une aide précieuse aux entreprises canadiennes qui souhaitent s'implanter au Mexique. Les délégués commerciaux connaissent bien le marché et feront tout en leur pouvoir pour aider une entreprise canadienne à s'installer au Mexique.

Section des affaires commerciales
Ambassade du Canada au Mexique
Schiller No. 529
Col. Polanco
11560 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 724-7900
Télécopieur : (52-5) 724-7982

Consulat canadien
Edificio Kalos, Piso C-1
Local 108A
Zaragoza y Constitución
64000 Monterrey, Nuevo León
Mexique
Téléphone : (52-8) 344-3200
Télécopieur : (52-8) 344-3048

Consulat canadien
Hotel Fiesta Americana
Local 30-A
Aurelio Aceves No. 225
Col. Vallarta Poniente
44110 Guadalajara, Jalisco
Mexique
Téléphone : (52-3) 616-6215
Télécopieur : (52-3) 615-8665

CONTACTS ADDITIONNELS AU MEXIQUE

MINISTÈRES DU GOUVERNEMENT MEXICAIN

Secrétariat aux communications et au transport
Secretaría de Comunicaciones y Transportes (SCT)
Avenida Universidad Esq. Xola, Edificio C
Col. Navarte, Delegación Benito Juárez
03020 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 530-3060
Télécopieur : (52-5) 684-0721

Secrétariat à la marine
Secretaría de Marina Armada de México (SMAM)
Tramo H. Escuela Naval Militar 861
Eje 2 Oriente No. 861
Col. Cipreses
04830 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 684-8188
Télécopieur : (52-5) 684-8188, poste 4328

Coordonnateur général des ports et de la marine
marchande
Coordinación General de Puertos y Marina Mercante (CGPyMM)
Municipio Libre No. 377, Piso 12, Ala B
Col. Santa Cruz Atoyac
03310 México, D.F.
Téléphone : (52-5) 688-4873/4295/4303

Secrétariat au développement social
Secretaría de Desarrollo Social (Sedesol)
Avenida Constituyentes, No. 947
Col. Belén de las Flores
01110 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 538-0904
Télécopieur : (52-5) 271-8862

Secrétariat à l'environnement, aux ressources
naturelles et à la pêche
Secretaría del Medio Ambiente, Recursos Naturales, y Pesca (Semarnap)
Periférico Sur No. 4209, Piso 5
Col. Jardines en la Montaña
14210 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 628-0600
Télécopieur : (52-5) 628-0643

Commission nationale des eaux
Comisión Nacional de Agua (CNA)
Insurgentes Sur No. 2140, Piso 2
Col. Ermita San Angel
01070 Mexico, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 661-3806/4555/5304
Télécopieur : (52-5) 661-0840/3929

Société nationale de chemins de fer
Ferrocarriles Nacionales de México (FNM)
Avenida Jesús García Corona No. 140
Pent House, Ala A
Col. Buenavista, Delegación Cuauhtémoc
06358 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 547-3556/7920/1724
Télécopieur : (52-5) 547-0959

Société pétrolière d'État
Petróleos Mexicanos (Pemex)
Marina Nacional No. 329, Torre Ejecutiva, Piso 44
Col. Anáhuac, Delegación Miguel Hidalgo
11311 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 250-1055/3457/8736
Télécopieur : (52-5) 625-4385

Petróleos Mexicanos Internacional (PMI)
Marina Nacional No. 319
Col. Huasteca, Delegación Miguel Hidalgo
11311 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 227-0000
Télécopieur : (52-5) 227-0004

Exploration et production de Pemex — Région maritime du sud-est
Pemex Exploración y Producción — Región Marina Sureste
Edificio Administrativo Calle 33 No. 90
24150 Ciudad del Carmen, Campeche
Mexique
Téléphone : (52-93) 83-3479

Exploration et production de Pemex — Région maritime du nord-est
Pemex Exploración y Producción — Región Marina Noreste
Calle 31 Edificio Administrativo No. 2
Col. Pemex II
C.P. 24160
Ciudad del Carmen
Campeche
Mexique
Téléphone : (52-93) 82-2431/4210

Bureau de gestion des services aux puits de Pemex
Pemex Exploración y Producción, Subgerencia de Servicio a Pozos
Calle 33, No. 90, Edificio Pemex I
Col. Burócratas
Ciudad del Carmen, Campeche
Mexique
Téléphone : (52-93) 85-1200, poste 23310
Télécopieur : (52-93) 82-3389

Autorités portuaires mexicaines
Puertos Mexicanos
Municipio Libre No. 377
Piso 6 Ala A
Col. Santa Cruz Atoyac
03310 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 688-3895/7970/2266

Secrétariat au commerce et au développement industriel
Bureau des normes
Secretaría de Comercio y Fomento Industrial (Secofi)
Dirección General de Normas
Av. Puerta de Tecamachalco No. 6
Col. Lomas de Tecamachalco
53950 Tecamachalco, Estado de México
Mexique
Téléphone : (52-5) 729-9300
Télécopieur : (52-5) 729-9484

Bureau du procureur fédéral pour la protection de l'environnement
Procuraduría Federal para la Protección del Ambiente (Profepa)
Periférico Sur No. 5000, P.B.
Col. Insurgentes Cuicuilco
04530 México D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 528-5540/5546
Télécopieur : (52-5) 666-9462

Institut national de statistique, de géographie et d'informatique
Instituto Nacional de Estadística, Geográfica e Informática (INEGI)
Coordinación de Comunicación Social
Avenida Héroe de Nacozari No. 2301 sur
Edificio Sede, Puerta 7, 1er Piso
Col. Fraccionamiento Jardines del Parque
20270 Aguascalientes, Aguascalientes
Mexique
Téléphone : (52-49) 18-6947
Télécopieur : (52-49) 18-6945

INSTITUTS DE RECHERCHE

Université nationale autonome du Mexique
Institut des sciences de la mer et de limnologie
Universidad Nacional Autónoma de México (UNAM)
Instituto de Ciencias del Mar y Limnología
Ciudad Universitaria,
Circuito exterior e/ Facultad de Veterinaria y el Instituto de Biología
Delegación Coyoacán
México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 622-5770/71, 622-5805
Télécopieur : (52-5) 616-2745

Institut national d'écologie
Bureau d'information et d'évaluation
environnementales
Instituto Nacional de Ecología (INE)
Dirección General de Gestión e Información Ambiental
Av. Revolución No. 1425
Col Tlacopac San Angel
01040 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 624-3464
Télécopieur : (52-5) 624-3584

Institut mexicain de technologie de l'eau
Instituto Mexicano de Tecnología del Agua (IMTA)
Paseo de Cuauhnáhuac No. 8532
Col. Progreso
62550 Jiutepec, Morelos
Mexique
Téléphone : (52-72) 19-3881
Télécopieur : (52-72) 19-4337

Institut national de la pêche
Instituto Nacional de la Pesca (INP)
Pitágoras No. 1320
Col. Narvarte
México D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 688-9001, postes 112 et 113
Télécopieur : (52-5) 601-2330

ASSOCIATIONS D'AFFAIRES ET PROFESSIONNELLES MEXICAINES

Chambre nationale de l'industrie de la pêche
Cámara Nacional de la Industria Pesquera (Canainpes)
Delegación Tamaulipas
Calle Doctor Alarcón No. 202 Norte
Col. Centro
89000 Tampico, Tamaulipas
Mexique
Téléphone : (52-12) 121-731

Chambre nationale de l'industrie du transport
maritime
*Cámara Nacional de la Industria del Transporte Marítimo
(Canaitram)*
Insurgentes Sur No 1673, 1^{er} Piso
Col. Guadalupe Inn
01020 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 661-0527/5903/4776
Télécopieur : (52-5) 661-7049

Conseil national de la biodiversité
*Comisión Nacional Para el Conocimiento y Uso de la
Biodiversidad (Conabio)*
Fernandez Leal No. 43
Barrio de la Concepción, Coyoacán
04020 México, D.F.
Mexique
Téléphone et télécopieur : (52-5) 554-4332/7472/1915

Association nationale des importateurs et des
exportateurs de la République du Mexique
*Asociación Nacional de Importadores y Exportadores de la
República Mexicana (ANIERM)*
Monterrey No. 130
Col. Roma
06700 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 564-8618/9218
Télécopieur : 584-5317

Chambre nationale de commerce du Mexique
Cámara de Comercio de Canadá en México
c/o Bombardier
Paseo de la Reforma No. 369, Mezzanine
Col. Juárez
06500 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 729-9903, 207-2400
Télécopieur : 208-1592

Chambre nationale de commerce de Mexico
Cámara Nacional de Comercio de la Ciudad de México (Canaco)
Paseo de la Reforma No. 42
Col. Juárez
06030 México, D.F.
Mexique
Téléphone : 592-2677/2665
Télécopieur : 705-7412, 592-3571

GRANDES SOCIÉTÉS MEXICAINES

Triturados Basálticos y Derivados (Grupo Tribasa)
Bosques de Cidros No. 173
Col. Bosques de las Lomas
05120 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 299-7485/7486
Télécopieur : (52-5) 229-7430

Ingenieros Civiles Asociados, S.A. de C.V. (ICA)
Minería No. 145
Col. Escandón
11800 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (52-5) 272-9991
Télécopieur : (52-5) 272-9991, poste 3868

Transportación Marítima Mexicana (TMM)
Avenida de la Cuspide 4755
Col. Parque de Pedregal, Delegación Tlalpan
14010 México, D.F.
Mexique
Téléphone : (5) 629-8866
Télécopieur : (5) 629-8899

Enquête auprès des lecteurs

AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS SERVIR

Nous voulons connaître votre opinion sur cette publication. C'est pourquoi nous vous serions reconnaissants de prendre quelques instants pour répondre aux questions ci-dessous. D'avance, merci!

1. Trouvez-vous que, dans l'ensemble, cette publication est... ?
(ne cocher qu'une réponse)
 - très utile
 - utile
 - assez utile
 - inutile
2. Comment évaluez-vous chacun des aspects suivants de cette publication?
 - a) Qualité du contenu (ne cocher qu'une réponse)
 - excellente
 - bonne
 - satisfaisante
 - médiocre
 - b) Qualité de la présentation (ne cocher qu'une réponse)
 - excellente
 - bonne
 - satisfaisante
 - médiocre
 - c) Utilité des illustrations (ne cocher qu'une réponse)
 - excellente
 - bonne
 - satisfaisante
 - médiocre
3. Si cette publication devait, à l'avenir, être mise à jour, révisée et publiée à nouveau, aimeriez-vous en recevoir un exemplaire?
 - Oui, je serais très intéressé(e)
 - Je serais probablement intéressé(e)
 - Non, je ne suis pas intéressé(e)
 - Je ne sais pas
4. Comment avez-vous trouvé la structure et la présentation de cette publication?
 - Claire et facile à suivre
 - Confuse et difficile à suivre
5. Étant donné vos besoins, cette publication a-t-elle traité le(s) sujet(s) abordé(s) de façon suffisamment détaillée?
 - Oui, tout à fait
 - Dans une certaine mesure
 - Non
 - Je ne sais pas
6. Vous auriez trouvé cette publication plus utile si elle avait contenu (cocher toutes les cases qui s'appliquent) :
 - davantage de renseignements qualitatifs
 - moins de renseignements qualitatifs
 - plus de graphiques, d'illustrations et de tableaux
 - une analyse plus détaillée
 - une analyse plus courte
 - davantage d'exemples, d'études de cas, de profils de sociétés
7. À votre avis, manquait-il des renseignements importants dans cette publication?
 - Oui — veuillez préciser lesquels _____
 - Non
8. Y-a-t-il des facettes du sujet traité que vous auriez aimé voir aborder plus en détail?

9. Quelle(s) suggestion(s) feriez-vous pour améliorer la prochaine édition de cette publication?

10. Cette publication vous aidera-t-elle à développer vos activités?
 - Oui
 - Non
11. a) Votre société exporte-t-elle maintenant?
 - Oui, passez à la question 11 b)
 - Non, passez à la question 11 c)
- b) Si oui, sur quels marchés étrangers
 - États-Unis
 - Europe
 - Japon
 - Mexique
 - Amérique latine
 - Autres (précisez s'il-vous-plaît) _____
- c) Sinon, prévoyez-vous exporter dans les 12 mois à venir?
 - Oui, où?
 - États-Unis
 - Europe
 - Japon
 - Mexique
 - Amérique latine
 - Autres (précisez s'il-vous-plaît) _____
12. Quel est le chiffre d'affaires approximatif de votre entreprise?
 - Moins de 1 million de dollars
 - Entre 1 et 5 millions de dollars
 - Entre 5 et 10 millions de dollars
 - Plus de 10 millions de dollars

Nous permettez-vous de prendre contact avec vous pour discuter de votre évaluation?

Nom : _____

Organisme : _____

Adresse : _____

Tél. : _____ Téléc. : _____

Une fois rempli, veuillez nous faire parvenir ce questionnaire par télécopieur au numéro (613) 996-6142 ou adressez-le à :

Le Secteur de l'Amérique latine et des Antilles
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
Édifice Lester B. Pearson, 125, prom. Sussex
Ottawa (Ontario) K1A 0G2



LIBRARY E A/BIBLIOTHEQUE A E



3 5036 20085570 1

DOCS

CA1 EA616 96N16 FRE

Les debouches d'affaires au Mexiqu
: technologie de navigation marine
et oceanique. --

43279542



Ministère des Affaires étrangères Department of Foreign Affairs
et du Commerce international and International Trade
Le Secteur de l'Amérique latine et des Antilles

InfoCentre

Télécopieur : (613) 996-9709
FaxLink : (613) 944-4500



Sans frais : 1-800-267-8376
Téléphone : (613) 944-4000



Babillard 1-800-628-1581
électronique : (613) 944-1581